

2023-2024 Rapport RSE

G R O U P E
BEAUMANOIR





SOMMAIRE

1. LE GROUPE BEAUMANOIR	5
Préambule	6
Ses activités	8
Ses valeurs	10
Son modèle d'affaires	12
2. LA DÉMARCHE DE RESPONSABILITE SOCIÉTALE DU GROUPE	15
Les principaux risques et enjeux RSE	16
Les engagements RSE	18
Les partenaires	19
Les actions locales	21
3. LA GESTION DES RISQUES	23
Qualité de l'offre et service clients	24
Sécurité et santé des clients	28
Matières textiles	32
Attractivité et développement des talents	36
Diversité et égalité des chances	40
Ethique des affaires	44
Traçabilité et transparence	46
Répartition géographique des usines de confection	48
Droits de l'Homme et conditions de travail dans la chaîne d'approvisionnement	50
Changement climatique	54
Energie	58
Préservation de l'eau et des océans	62
Economie circulaire	64
4. LES RESULTATS RSE	69



1

LE GROUPE BEAUMANOIR



PRÉAMBULE

Au cours de ces 2 dernières années, le Groupe Beaumanoir¹ a continué à faire preuve d'agilité et de capacité d'adaptation en complétant et en développant son activité. Les derniers exercices comptables² ont notamment été marqués par des changements de périmètre d'activité significatifs :

En octobre 2021, le Groupe acquiert la marque **Caroll**, venant ainsi consolider son pôle Premium Accessible aux côtés de la marque Morgan.

En novembre 2022, la société **Sarenza.com** rejoint le périmètre du Groupe Beaumanoir. Principal site français de vente de chaussures et de vêtements, ce rapprochement répond à la stratégie de développement de l'offre e-commerce du Groupe.

Les activités de SARENZA en France ont été intégrées au présent rapport pour la première fois cette année. Afin de permettre la comparaison entre les deux derniers exercices, les indicateurs clefs de performance sont présentés sur un périmètre avec et sans SARENZA.

En octobre 2023, le Groupe Beaumanoir acquiert l'activité logistique de la marque SARENZA.

Enfin, en février 2024, la société **Pégase**, portant l'activité de conception et de distribution de la marque La Halle, est intégrée au Groupe.

Pour rappel, la marque La Halle, ainsi qu'une large partie de ses magasins, ses sièges parisiens et lillois et l'entrepôt situé à Montierchaume, avait été acquise par les actionnaires du Groupe Beaumanoir en juillet 2020.

Ces deux activités, en raison de leur intégration récente, ne sont pas prises en compte dans le présent rapport.

1. Le « Groupe Beaumanoir » n'a pas d'existence juridique en tant que tel. Cette dénomination est utilisée pour désigner la holding du Groupe et toutes les sociétés contrôlées par cette dernière.

2. Exercices comptables du 1 mars N au 28 février N+1



SES ACTIVITÉS

Métiers

L'activité du Groupe Beaumanoir s'organise autour des métiers de :

- La création et la distribution de prêt-à-porter
- La supply chain

Les articles des marques - vêtements et accessoires de mode (chaussures, bijoux, sacs...) - sont conçus par ses équipes basées à Saint-Malo et Paris, puis sont produits en lien avec ses partenaires fournisseurs et le soutien local des bureaux d'achats et de sourcing du Groupe, basés dans les principaux pays d'approvisionnement.

Ils sont commercialisés pour l'essentiel dans les magasins Cache Cache, Bonobo, Bréal, Vib's Morgan et Caroll exploités par le Groupe en direct ou par ses partenaires affiliés et franchisés, et sur internet, via les sites e-commerce en propre, Sarenza.com et ceux de partenaires.

Sa filiale logistique C-Log achemine des produits depuis les différentes régions d'approvisionnement vers ses neuf sites logistiques, puis de leur distribution dans les magasins ou directement chez les clients pour toute l'activité e-commerce.

C-Log, en tant que commissionnaire de transport et représentant en douanes enregistré (RDE), met par ailleurs son expertise logistique, d'import, de distribution et de préparation de commandes cross-canal au profit d'autres marques de la mode et du luxe.

Ambition

La transformation du marché mondial textile, en pleine mutation notamment catalysée par la crise sanitaire de la COVID 19, s'est encore intensifiée au cours de l'année 2023.

Le paysage concurrentiel continue sa mutation notamment sous l'impulsion réglementaire du Pacte Vert Européen. La transparence et sa communication sont ainsi devenues une norme incontournable. Les entreprises doivent se structurer pour faire face aux défis d'aujourd'hui et de demain, tout en répondant aux nouvelles tendances citoyennes.

Les modes de consommation ainsi que les attentes des consommateurs évoluant, le Groupe Beaumanoir poursuit sa transformation digitale, omnicanale, notamment par l'intégration de SARENZA, et s'affirme encore plus comme une entreprise au service de ses partenaires, répondant aux besoins de ses clients.

SA VISION

Devenir un acteur majeur
de la distribution textile omnicanale

Données clefs

1,595

milliards d'euros
de volume d'affaires

7

marques
et enseignes

6 008

salariés

44,5

millions de pièces vendues

201

partenaires affiliés
& franchisés en France

1 661

points de vente
(succursales, affiliés et
autres)

5

bureaux
d'achat et sourcing

9

entrepôts logistiques

SES VALEURS

Le Groupe Beaumanoir structure son management autour de sept valeurs-clefs, définissant son engagement envers ses clients, ses collaborateurs et ses partenaires.

L'esprit commerçant

L'esprit commerçant constitue notre ADN et guide l'ensemble de nos actions. Chaque jour, nous mobilisons nos compétences pour satisfaire nos clients et faire vivre l'esprit entrepreneurial qui est en nous : relever des nouveaux défis, sortir du cadre et être force d'initiative sont nos raisons d'être.

L'humilité

L'humilité est une valeur humaine forte au sein du Groupe Beaumanoir. L'ouverture sur autrui, la capacité à se remettre en question et l'envie d'améliorer nos pratiques sont un gage important de la pérennité de l'entreprise.

La proximité

La proximité est la clé pour construire des relations solides et durables avec nos salariés, avec nos clients et avec nos fournisseurs. Nous sommes convaincus que c'est seulement en étant proches de nos partenaires, que nous pourrions comprendre les besoins, répondre aux attentes, gagner la confiance mutuelle et bénéficier du partage d'expérience.

Le respect

Le respect est un gage d'acceptation de la diversité des personnes, d'adaptation aux différentes cultures, ainsi que de rigueur vis-à-vis de nos règles et de nos bonnes pratiques.

La réactivité

La réactivité est une nécessité et une force sur un marché en constante évolution. Le Groupe Beaumanoir met en œuvre une organisation basée sur la rapidité dans l'identification de nouvelles idées, dans la prise de décision et dans la mise en application.

La passion

La passion pour notre métier, notre enthousiasme, le « plaisir de gagner ensemble », c'est ce qui nous anime. Rejoindre le Groupe Beaumanoir, c'est intégrer la « TRIBU » !

Le progrès

Le progrès, technique et humain, auquel chacun d'entre nous contribue activement. En confiant à nos collaborateurs de véritables responsabilités et en s'appuyant sur une acquisition permanente des connaissances, nous construisons des organisations dynamiques et projetées vers le futur.



COMMENT NOUS CRÉONS DE LA VALEUR

NOTRE VISION

Devenir un acteur majeur de la distribution textile omnicanale

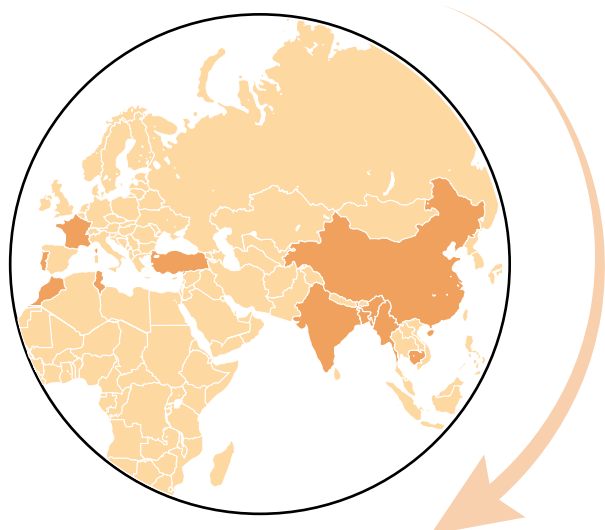
NOS VALEURS

Esprit commerçant - Humilité Proximité - Respect- Réactivité Passion - Progrès

CACHECACHÉ. BONOBOS BRÉAL Vib's

MORGAN CAROLL C-stock SARENZA.com

PRINCIPAUX PAYS DE PRODUCTION



Les ressources dont nous avons besoin

COLLABORATEURS
8609 personnes dont 6008 salariés

RESSOURCES FINANCIÈRES
100% actionariat familial

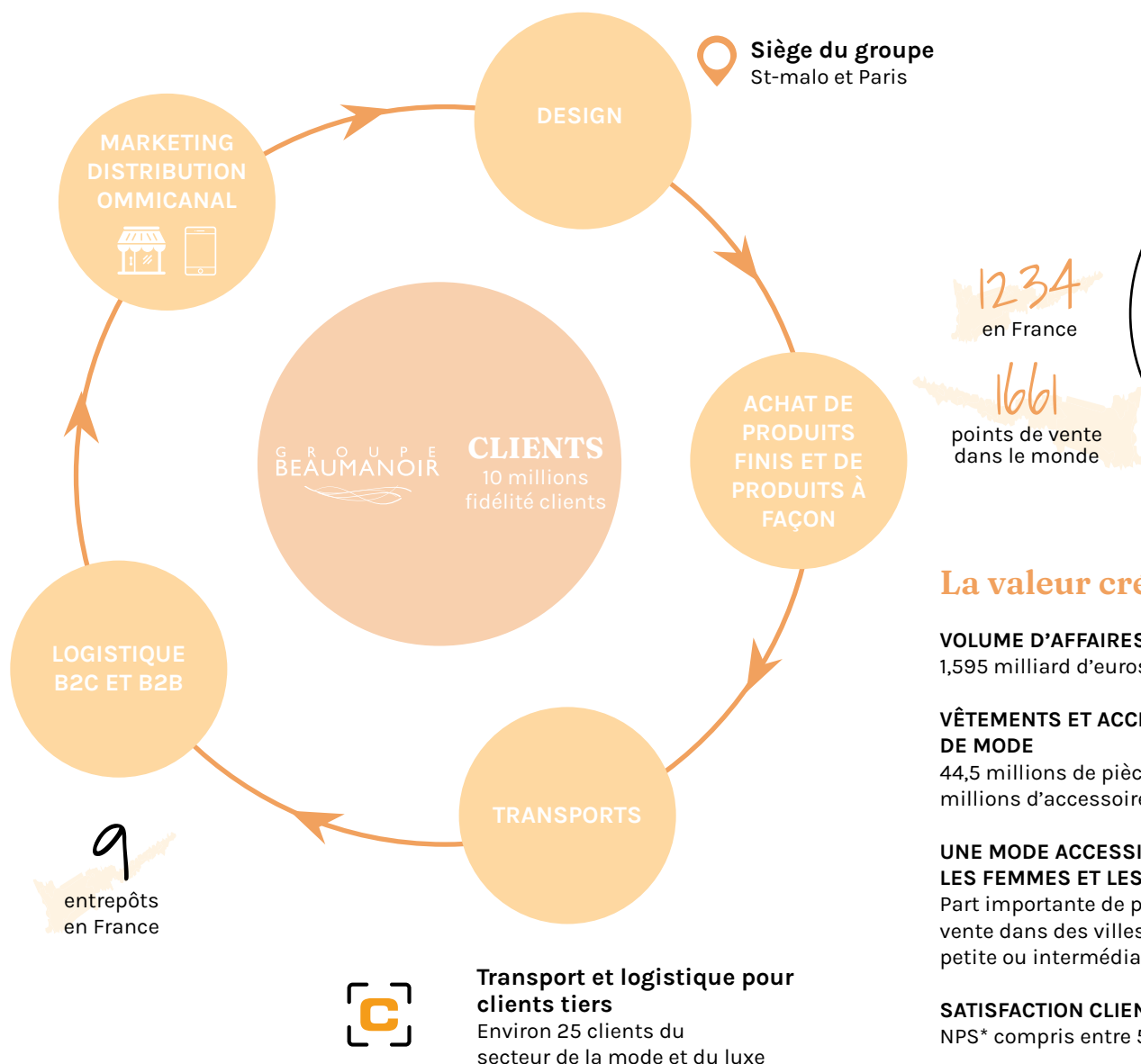
ACTIFS MATÉRIELS ET IMMATÉRIELS
Magasins, entrepôts logistiques, prestations de services
5 bureaux d'achats de sourcing

ENERGIE
26,0 Gwh d'électricité
2,7 Gwh de gaz

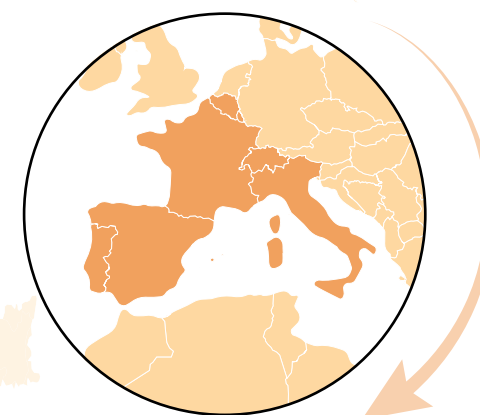
FOURNISSEURS
334 fournisseurs de produits finis

PARTENAIRES AFFILIÉES ET FRANCHISÉS
201 partenaires en France

MATIÈRES PREMIÈRES
4 400 tonnes de coton achetées



PRINCIPAUX PAYS D'IMPLANTATION



La valeur créée

VOLUME D'AFFAIRES
1,595 milliard d'euros

VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES DE MODE
44,5 millions de pièces dont 6 millions d'accessoires

UNE MODE ACCESSIBLE POUR LES FEMMES ET LES HOMMES
Part importante de points de vente dans des villes de tailles petite ou intermédiaire

SATISFACTION CLIENTS
NPS* compris entre 55 et 79

SERVICES LOGISTIQUES DE QUALITÉ
88 millions de pièces expédiées
8500 points de ventes livrés



EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT
4 095 salariés formés

PRODUITS ET SERVICES RESPONSABLES ET INNOVANTS



37% d'électricité d'origine renouvelables
42% de fibres textiles éco-responsables

*net promoter score



LA DÉMARCHE DE RESPONSABILITE SOCIETALE DU GROUPE

LES PRINCIPAUX RISQUES ET ENJEUX RSE¹

Approche et méthodologie

Un groupe de travail DPEF (Déclaration de Performance Extra-Financière), réunissant les représentants des différentes directions, a été constitué en 2018. Sa mission est d'identifier et d'évaluer les principaux risques et enjeux RSE – sociaux, environnementaux et sociétaux – associés au modèle économique du Groupe Beaumanoir.

Afin que ce travail soit le plus pertinent possible et bien que le Groupe ne soit pas une société cotée telle que visée par l'article L 225-102-1, il a été décidé d'inclure à l'analyse les risques extra-financiers liés aux droits de l'Homme et à la lutte contre la corruption.

Dans un premier temps, le groupe de travail a défini l'univers des enjeux extra-financiers pertinents pour l'entreprise en s'appuyant sur la norme ISO 26000, une veille sectorielle et média et des référentiels RSE mondiaux². 22 enjeux vecteurs de risques ont ainsi été sélectionnés et leurs impacts sur la chaîne de valeur du Groupe précisés.

La précarité alimentaire, l'alimentation responsable, équitable et durable et la lutte contre le gaspillage alimentaire n'ont pas été retenus dans la mesure où ces risques ne sont pas applicables à l'activité.

La matrice de matérialité du Groupe a ensuite été élaborée et chaque enjeu extra-financier priorisé en fonction de deux dimensions :

Son importance sur la performance économique du Groupe Beaumanoir, évaluée par le groupe de travail DPEF en fonction de trois critères : gravité de l'impact pour le Groupe, fréquence des menaces et opportunités liées à l'enjeu ainsi que degré de maîtrise du risque par le Groupe

Les attentes des parties prenantes sur ces enjeux. Pour cela, trois des parties prenantes identifiées comme prioritaires ont été interrogées au travers d'enquêtes par mail ou par téléphone : les salariés, les clients des marques et les fournisseurs textile

Ce travail a permis d'identifier les risques réglementaires, financiers, réputationnels ou opérationnels les plus significatifs pour le Groupe Beaumanoir et ses parties prenantes.

Depuis le groupe de travail se réunit chaque année pour réévaluer les enjeux au regard des risques et opportunités business qu'ils présentent, pour tenir compte de l'évolution globale du marché, des activités du Groupe et des attentes des parties prenantes. La matrice de matérialité a donc évolué à la marge, en faisant ressortir certains enjeux comme étant dorénavant prioritaires et d'autres moins.

Douze risques RSE prioritaires

Le groupe de travail DPEF s'est réuni fin 2023 pour passer en revue les douze enjeux RSE du Groupe Beaumanoir figurant dans sa DPEF 2022/2023. L'objectif était de s'assurer qu'ils étaient toujours significatifs et de voir si d'autres risques étaient apparus courant 2023, notamment au regard de l'évolution du contexte général (économique, environnemental, social, sanitaire ou réglementaire) et des changements de périmètre du Groupe.

Considérant son activité, le Groupe a estimé qu'il n'était pas pertinent d'intégrer à son périmètre d'analyse les enjeux culturels et sportifs tels que prévus par la loi n° 2022-296 du 2 mars 2022. Toutefois, le Groupe Beaumanoir contribue à promouvoir la pratique d'activités physiques et sportives auprès de ses collaborateurs au travers de son association sportive (voir section « Attractivité et fidélisation des talents » du rapport).

Le groupe de travail a conclu que les douze enjeux identifiés l'an passé étaient toujours pertinents pour le Groupe Beaumanoir.

Il est ici nécessaire de noter que le Groupe Beaumanoir sera soumis à la Corporate Sustainable Reporting Directive (CSRD) dès l'exercice 2025-2026. Dans ce cadre, le travail de la double matérialité obligatoire est actuellement en cours, avec le soutien du cabinet conseil EKODEV. De cet exercice sera donc issue la prochaine vision de nos principaux risques, enjeux et opportunités.

Enjeux	Risque
QUALITÉ DE L'OFFRE	Risque réputationnel et d'insatisfaction clients Risque financier liés aux retours produits
SÉCURITÉ ET SANTÉ DES CLIENTS	Risque de non respect de la réglementation Risque réputationnel et de perte de client Risque financier liés aux rappels des produits et réclamations
MATIÈRES TEXTILES	Risque de perte de compétitivité Risque opérationnels et financier liés à l'épuisement des ressources naturelles Risque réputationnel
ATTRACTIVITÉ ET FIDÉLISATION DES TALENTS	Risque d'obsolescences des talents Risque financier lié au coût de recrutement et à la perte de compétences Risque de perte d'engagement des salariés
DIVERSITÉS ET ÉGALITÉ DES CHANCES	Risque de non respect de la réglementation Risque de déficit d'attractivité et d'engagement des salariés Risque de contentieux
ETHIQUE DES AFFAIRES	Risque de non respect de la réglementation Risque réputationnel Risque de contentieux avec les fournisseurs
TRAÇABILITÉ ET TRANSPARENCE	Risque de non respect de la réglementation Risque réputationnel
DROITES DE L'HOMME ET CONDITIONS DE TRAVAIL DANS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT	Risque de non respect des droits de l'Homme chez nos fournisseurs Risque opérationnel lié à l'interruption de la production Risque réputationnel
CHANGEMENT CLIMATIQUE	Risque climatique sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement
ÉNERGIE	Risque financier liés au coût de l'énergie Risque opérationnel en cas de rupture d'approvisionnement Risque de non respect de la réglementation
PRÉSERVATION DE L'EAU ET DES OCÉANS	Risque réputationnel Risque opérationnel en usine Risque d'indisponibilité des matières premières
ECONOMIE CIRCULAIRE	Risque de perte de compétitivité Risque de non respect de la réglementation Risque réputationnel lié à la fin de vie des produits

1. Responsabilité Sociétale de l'Entreprise
2. Apparel, Accessories & Footwear Sustainability Accounting Standard (SASB 2015), Environmental Impact of the Global Apparel & Footwear Industries Study (Quantis 2018), Pulse of the fashion Industry (BCG 2017) ...

LES ENGAGEMENTS RSE

La stratégie RSE du Groupe Beaumanoir s'articule autour de quatre grands engagements qui regroupent l'ensemble des douze risques extra-financiers prioritaires sur lesquels le Groupe concentre ses efforts en matière de responsabilité sociétale :

- Offrir des produits et services responsables répondant aux attentes des clients
- Assurer aux collaborateurs un univers de travail juste et motivant
- Construire et développer des partenariats éthiques
- Maîtriser l'empreinte environnementale

Offre

Des produits et services responsables

Qualité de l'offre
Sécurité et santé des clients
Matières premières



Partenaires

Des partenaires éthiques

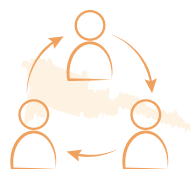
Éthiques des affaires
Traçabilité et transparence
Droit de l'homme et conditions de travail



Collaborateurs

Un univers du travail juste et motivant

Attractivité et fidélisation des talents
Diversité et égalité des chances



Environnement

Une empreinte environnementale maîtrisée

Changement climatique
Énergie
Préservation de l'eau et des océans
Économie circulaire



LES PARTENAIRES

Le Groupe Beaumanoir collabore avec des partenaires reconnus et s'appuie sur leur expertise pour la mise en place de programmes de responsabilité sociétale et s'inscrire dans une vraie dynamique de progrès.

Le Groupe est ainsi membre d'Amfori, la principale association d'entreprises internationale soutenant des échanges commerciaux ouverts et durables. Il améliore les performances sociales et environnementales de ses chaînes d'approvisionnement grâce à Amfori BSCI et Amfori BEPI. Plus d'informations sur www.amfori.org.

Le Groupe est également membre de ICS, une organisation française qui regroupe des donneurs d'ordre de différents secteurs d'activité dont l'objectif est d'améliorer les conditions de travail dans leur chaîne d'approvisionnement. L'objectif est d'accroître encore la mutualisation des audits sociaux avec les autres marques et groupes de distribution textile. Plus d'informations sur <https://ics-asso.org>.

Le Groupe est membre de Textile Exchange, une organisation mondiale à but non lucratif qui regroupe des marques, des fabricants et des agriculteurs de l'industrie textile et habillement, afin de les guider vers des pratiques de production plus responsables dès le début de la chaîne d'approvisionnement. Pour plus d'informations : <https://textileexchange.org>.

Le Groupe s'est également engagé aux côtés de Canopy, association à but non lucratif, dont l'objectif est d'assurer la préservation des forêts du monde en accompagnant les marques et les producteurs, qui achètent ou fabriquent des fibres cellulosiques ainsi que des produits en papier, à adopter et à mettre en œuvre des engagements politiques ambitieux pour mettre fin à l'approvisionnement issu de forêts essentielles pour le climat et la biodiversité. Pour plus d'informations : <https://canopyplanet.org>.

Le Groupe est adhérent à la Better Cotton Initiative depuis 2016. La mission de Better Cotton est d'aider les communautés de coton à survivre et à prospérer, tout en protégeant et en restaurant l'environnement. Pour plus d'informations : <https://bettercotton.org>.

En parallèle, le Groupe Beaumanoir collabore régulièrement avec Refashion, éco-organisme de la filière REP Textile d'habillement, Linge de Maison et Chaussure en France. Membre du Conseil d'Administration et de comités thématiques, le Groupe contribue en tant que partie prenante à sa stratégie et soutient ses actions pour accélérer la transformation vers l'économie circulaire.

Enfin, en tant que membre actif de l'Alliance du Commerce, le Groupe Beaumanoir échange et œuvre avec ses pairs pour accroître et promouvoir les actions de pérennisation et de transformation de la filière de distribution textile en France.

Re_fashion



amfori
Trade with purpose

better
cotton

canopy



LES ACTIONS LOCALES

Le Groupe Beaumanoir, c'est aussi une entreprise ancrée localement à Saint Malo et en Bretagne, lieu de son siège historique, avec une volonté forte de développement et de soutien aux initiatives locales.

Depuis 2006, le groupe Beaumanoir s'engage et supporte quotidiennement l'Union Sportive de Saint Malo (USSM), notamment par le dispositif « double projet » permettant à des joueuses et des joueurs d'allier le sport à haut niveau et l'activité professionnelle, avec la volonté particulière de soutenir le sport féminin.

Ce dispositif permet aussi aux sportifs de préparer l'« après », en ouvrant des perspectives de carrière, et s'inscrit ainsi dans un soutien à long terme.

En 2023, ce sont 5 femmes et 2 hommes, qui partagent leur activité professionnelle dans les équipes malouines du groupe avec une activité sportive professionnelle de haut niveau au sein de l'USSM.



Le Groupe Beaumanoir participe et soutient par ailleurs la recherche médicale et l'innovation en finançant le fonds Bretagne Atlantique Ambition (BAA).

La raison d'être du fonds BAA, fondé il y a 10 ans à l'initiative de Roland BEAUMANOIR, est de permettre à la science d'accélérer pour faire disparaître les maladies du cerveau, de mieux prendre en charge les patients et faire de l'Ouest de la France un territoire d'excellence pour les neurosciences.

Depuis la création de BAA, Le Groupe a ainsi financé l'équivalent de 9 années de recherche sur les maladies du cerveau





7 LA GESTION DES RISQUES

QUALITÉ DE L'OFFRE ET SERVICE CLIENTS

La qualité des produits textiles est un des principaux critères d'achat des clients et devient de plus en plus importante avec la prise de conscience des impacts environnementaux de nos modes de consommation. Pour satisfaire leurs clients, les fidéliser et continuer à se développer au cours des prochaines années, il est donc indispensable pour les marques du Groupe Beaumanoir d'offrir des produits et des services de qualité.

Politiques

Le Groupe Beaumanoir a mis en place une politique qualité produits structurée autour de sa charte Qualité fournisseurs, de contrôles et de tests en laboratoire, ainsi que d'un accompagnement sur site de ses partenaires tout au long de l'année. Depuis quelques années, il s'applique également à renforcer les critères de durabilité de certains produits. Il s'inscrit notamment dans la démarche de durabilité inscrite dans le cahier des charges de Refashion.

Le Groupe a l'ambition de devenir numéro un de la relation clients. Aussi, s'est-il engagé dans une démarche de qualité globale tout au long du parcours d'achat, qui intègre aussi bien les prestations logistiques que l'assistance apportée aux clients.

Objectifs et performance



Indicateurs clefs de performance

Part des références produits avec un test durabilité¹ effectué en laboratoire

	Sans Sarenza	Avec Sarenza
2023	79,2%	—
2022	76,8%	—

1. Tests portant sur les propriétés physiques du produit réalisés sur les références de produits livrés aux centrales d'achat (tests de boulochage, tests d'apparence après lavage, tests de tenue des coloris, tests de résistance d'un zip chaussure, etc.) et répondant aux standards du Groupe Beaumanoir.

Principales actions

Gestion de la qualité des produits

- Contrats-cadres signés par la totalité des fournisseurs, incluant notamment des exigences en matière de qualité des produits commercialisés, et mis à jour en 2022 (prochaine mise à jour en 2024)
- Conformité des produits en termes de qualité de la matière, confection, tenue et bien-être, de respect de l'étiquetage et du conditionnement, etc., contrôlée par les départements Qualité produits présents en France (contrôles en entrepôts) et dans les pays de sourcing du Groupe (contrôles en usine).
- Contrôles qualité sur la durabilité des produits (tests laboratoire sur propriétés physiques) réalisés par des prestataires externes de référence ou par nos fournisseurs accrédités pour ce type de tests, avant expédition ou lors de la réception de la marchandise dans les entrepôts.
- Dans une démarche de confiance et de responsabilisation, délégation aux fournisseurs de certaines opérations de contrôle et de validation des livraisons, avec la mise en place en parallèle d'un système d'accréditation de leurs moyens de contrôles.

Résultats 2023

Part des pièces livrées faisant l'objet d'un contrôle de qualité¹

98,7%

Durabilité des produits textiles

- Exigences de qualité régulièrement renforcées sur la majorité des familles de produits depuis 2019, notamment en matière de tenue à l'entretien ou au porter.
- Participation en 2022 aux réunions de travail de l'éco-organisme REFASHION visant à définir le nouveau cahier des charges 2023-2028 de la filière TLC (Textiles, Linges de maison, Chaussures).
- Intégration en 2023 des attentes de durabilité du cahier des charges REFASHION pour obtenir l'éco-modulation (prime) durabilité. Sur-test et éco-modulations validés pour 210 modèles-coloris.

Assistance aux clients

- Formation régulière des équipes du Service client pour offrir un accueil de qualité, aussi bien au téléphone qu'en ligne, répondre aux questions et traiter les éventuels irritants et réclamations dans les meilleurs délais.
- Appel systématique par le Service client des personnes n'ayant pas répondu favorablement aux enquêtes de satisfaction afin de mieux comprendre leur mécontentement et de faire le nécessaire pour y remédier.
- Dispositif de suivi de la satisfaction post-contact en France, permettant de mesurer la qualité des services apportés au client.

1. Contrôles réalisés en usine ou en entrepôt

- Le groupe prévoit au cours de l'année 2024 la remise en place d'un service accessible aux personnes sourdes et malentendantes, adapté au besoin des marques et de leurs clients.

Prestations logistiques de qualité

- Démarche systématique de certification ISO 9001¹ des sites de la société C-LOG, filiale logistique du Groupe Beaumanoir, initiée dès 2013. Audit de suivi de la certification en octobre 2023 pour l'ensemble du périmètre des entrepôts certifiés. Certification des entrepôts logistique d'Ascoux et de Montierchaume prévu en 2024.
- Travail de mise à jour et amélioration des indicateurs de performance de la démarche qualité-environnement de C-LOG démarré fin 2022 et poursuivi en 2023.
- Certification OEA² du siège et des entrepôts logistiques C-LOG depuis 2017, garantissant des processus douaniers de qualité.
- Dispositif d'enquête de satisfaction mensuelle à destination des clients C-LOG (marques internes et externes au Groupe) relancé début 2023 et visant à inscrire la société dans une démarche d'amélioration continue.

Résultats 2023

Part des entrepôts logistiques certifiés ISO 9001

77.8%

(7 sites sur 9)

Part des entrepôts logistiques certifiés OEA

77,8%

(7 sites sur 9)

1. Système de management de la qualité
2. Opérateur Economique Agréé en douane



SÉCURITÉ ET SANTÉ DES CLIENTS

Pour obtenir des textiles résistants et doux, des teintures stables, des finitions variées, etc., l'industrie de la mode recourt à des substances chimiques dans le process de fabrication de ses produits. La priorité majeure pour le Groupe Beaumanoir est de s'assurer que ses vêtements et accessoires de mode répondent aux réglementations en vigueur en la matière et que ses clients ne courent aucun risque en achetant ses produits ou en se rendant dans ses magasins. Ce niveau d'exigence est indispensable pour la réputation et la performance économique de ses marques et activités.

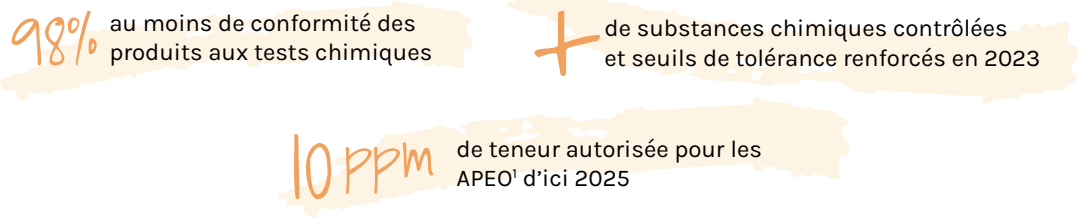
Politiques

Afin de garantir à ses clients la sécurité maximale, le Groupe Beaumanoir a défini un cadre exigeant détaillé dans ses Chartes Qualité fournisseurs et mis en place des dispositifs de contrôle des produits ainsi qu'une politique d'audits et de tests laboratoires stricts.

Il a également défini une politique relative aux substances chimiques utilisées dans ses produits ou dans leur process de fabrication, plus restrictive dans certains cas que la réglementation en vigueur, visant à mieux préserver la santé, garantir la sécurité tout au long de la chaîne de production et réduire l'impact sur l'environnement.

En parallèle, le Groupe s'attache, dans chaque pays où ses magasins sont implantés, à respecter les réglementations en matière de sécurité s'appliquant aux Etablissements Recevant du Public (ERP).

Objectifs et performance



Indicateurs clefs de performance

Taux de conformité aux tests chimiques

	Sans Sarenza	Avec Sarenza
2023	99,2%	—
2022	98,8%	—

1. APEO : alkylphénols éthoxylés, produits chimiques de synthèse utilisés dans les process du textile (teintures, finitions) pour leurs propriétés tensioactives

Principales actions

Innocuité des produits

- Respect de la réglementation européenne REACH qui encadre le recours aux substances chimiques et définit le type et les quantités autorisées pour les produits commercialisés par les marques du Groupe Beaumanoir.
- Contrats-cadres, signés par tous les fournisseurs, incluant un certain nombre d'exigences visant à garantir l'innocuité des produits et le respect des réglementations en vigueur dans les pays où sont présentes les marques du Groupe, mis à jour en 2022 (prochaine mise à jour en 2024)
- Pour les éléments non certifiés par un label type Oekotex¹, tests effectués à la demande du département Qualité produits par des laboratoires extérieurs indépendants, reconnus et accrédités, pour s'assurer de la conformité des produits.
- Le cas échéant, refus des produits non conformes, comportant des substances non autorisées ou dans des quantités supérieures aux exigences des contrats-cadres ou aux réglementations.

Résultats 2023

Nombre de tests laboratoire sur propriétés chimiques 8 965

Restrictions des substances chimiques

- Démarche menée depuis plusieurs années de réduction des seuils de tolérance au-delà des réglementations en vigueur, voire de suppression de certaines substances chimiques dans les produits et dans leur process de fabrication, renforcée notamment pour les APEO en 2022.
- Définition d'un plan de tests intégrant davantage de substances chimiques présentant potentiellement des risques critiques pour la santé. Suivi de 14 familles de substances chimiques clefs en laboratoire.
- Préconisation faite aux fournisseurs d'utiliser des matières et accessoires fabriqués dans le respect du label Oekotex, qui encadre l'absence ou présence limitée d'un grand nombre de substances chimiques.

Résultats 2023

Nombre de familles de substances chimiques suivies en laboratoire 14

Teneur autorisée pour les APEO < 50 ppm

1. Le label Oekotex garantit la non-utilisation ou la limitation de substances potentiellement dangereuses pour l'Homme ou l'environnement.

Sécurité des lieux de vente

- Installation dans chaque point de vente du Groupe Beaumanoir d'équipements de sécurité contre les risques d'incendie (systèmes de détection, extincteurs, robinets d'incendie armés...) et de panique (alarmes, portes de secours...) conformes aux réglementations en vigueur.
- Formation du personnel à l'évacuation.
- Vérification annuelle du bon fonctionnement des équipements par des bureaux de contrôle ou des entreprises qualifiées.



MATIÈRES TEXTILES

Dans l'Analyse de Cycle de Vie d'un produit textile, les fibres représentent un des principaux impacts environnementaux. Compte tenu de cet enjeu, des attentes fortes des clients et parties prenantes en matière de protection de l'environnement et de l'évolution globale du marché de la mode, le Groupe Beaumanoir souhaite accélérer la transformation de son offre textile vers des produits durables et intégrer des fibres textiles plus responsables.

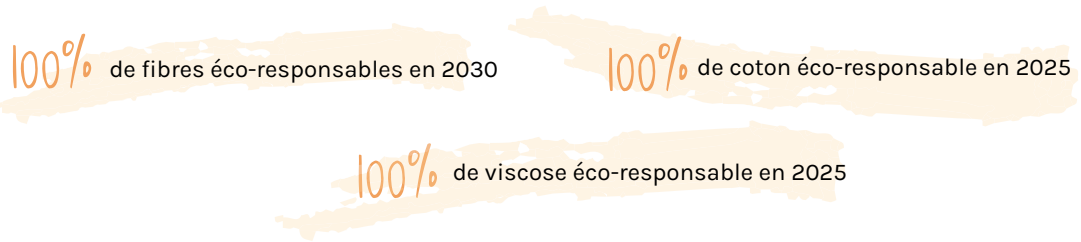
Parmi les matières premières utilisées par les marques du Groupe, certaines sont d'origine animale. Le respect de la condition animale étant aujourd'hui une préoccupation majeure pour une grande partie des citoyens, il est également indispensable de proposer des alternatives à ces matières ou de s'assurer du bien-être animal.

Politiques

Le Groupe Beaumanoir a défini et déployé une politique ambitieuse d'achat de fibres textiles moins impactantes pour l'environnement pour l'ensemble de ses marques (hors chaussures, maroquinerie et bijoux).

En parallèle, le Groupe interdit depuis plusieurs années l'usage de certaines fibres animales dans les collections de ses marques et a mis en place des dispositifs visant à garantir le respect du bien-être animal par les fournisseurs.

Objectifs et performance



Indicateurs clefs de performance

Part des fibres éco-responsables¹

	Sans Sarenza	Avec Sarenza
2023	45%	—
2022	42%	—

1. En pourcentage du poids

Principales actions

Achat de fibres textiles moins impactantes pour l'environnement

- Poursuite de l'incorporation massive de coton issu de l'agriculture biologique¹, de coton recyclé² ou issu de l'agriculture raisonnée³ dans les collections des marques du Groupe pour atteindre l'objectif de 100% de coton éco-responsable en 2025⁴.
- Poursuite de la substitution progressive de la viscose conventionnelle, afin d'atteindre l'objectif de 100% de viscose éco-responsable en 2025, par :
 - de la viscose issue de forêts gérées durablement,
 - de la viscose éco-responsable (Ecovero™ de Lenzing™ ou LivaEco™ de Birla ou Ecotang® de SANYOU)
 - de la viscose à base de textiles cellulosiques recyclés dans la pulpe. Des travaux de R&D ont été menés avec différents fournisseurs de fibres, sur deux catégories de produit depuis début 2023. Les projets de recherche et développement ont permis de comparer les résultats des tests de qualité produit et les impacts environnementaux de ces fibres avec de la viscose conventionnelle. Nous avons ainsi pu observer les bénéfices sur l'environnement de la substitution de la viscose conventionnelle par ces fibres.
- Substitution progressive du polyester conventionnel par du polyester recyclé sur les tissus principaux et garnissages des produits.
- Poursuite de l'utilisation de fibres synthétiques recyclées telles que l'acrylique recyclé et le polyamide recyclé.

Les fibres textiles éco-responsables du Groupe Beaumanoir

- Coton biologique

Coton recyclé

Coton BCI

Polyester recyclé

Viscose FSC

Viscose EcoVero™

Viscose LivaEco™

Viscose Ecotang®

Viscose recyclée
- Acrylique recyclé

Polyamide recyclé

Chanvre

Lin

Tencel™

Mohair RMS

Résultats 2023

Part du coton éco-responsable

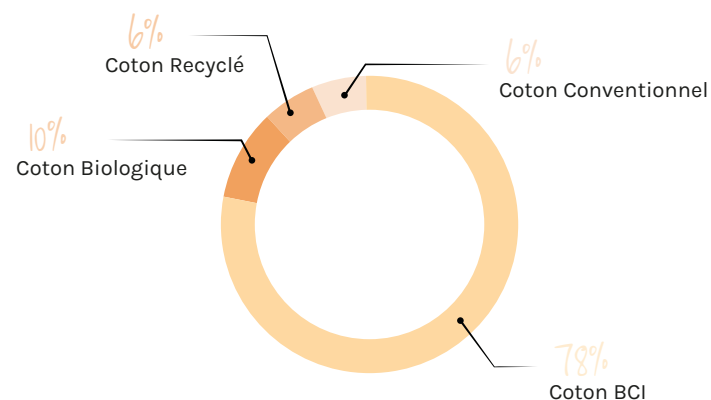
94%

Part de la viscose éco-responsable

42%

1.Référentiels Global Organic Textile Standard (GOTS) ou Organic Content Standard (OCS)
2.Référentiels Global Recycle standard (GRS) ou Recycled Claim Standard (RCS)
3.Partenariat avec Better Cotton Initiative (BCI) depuis 2016
4.À la suite de l'intégration de Caroll dans le périmètre du groupe, l'échéance de l'objectif coton éco-responsable a été revue

Type de coton utilisé dans les collections textiles en 2023



Accompagnement des équipes et des fournisseurs

- Formation des équipes achats en France et dans les bureaux de sourcing sur les impacts environnementaux des principales fibres textiles, les fibres alternatives et les exigences du Groupe en termes de traçabilité.
- Evolution des outils informatiques pour garantir une bonne traçabilité des fibres éco-responsables.
- Formation des équipes communication et digital sur les allégations environnementales afin de garantir une communication qui respecte le cadre légal et de s'assurer que l'information donnée au consommateur soit précise, fiable et pertinente.

Bien-être animal

- Suppression, depuis plusieurs années, de l'usage de fourrure animale et de poils de lapin angora véritables des collections de toutes les marques du Groupe.
- Substitution progressive du cuir animal par du papier ou du polyuréthane pour les jacrons¹ des produits denim de la marque Bonobo depuis 2019, les autres marques du groupe n'en utilisant plus à date.
- Renouvellement des certifications de la marque Caroll sur les standards RMS & RDS (mohair & duvet responsable) et obtention de la certification sur le standard RWS (laine responsable).
- Chapitre « Respect des animaux » de la Charte Sociale et Environnementale du Groupe - signée par 100% des fournisseurs - aligné sur les standards internationaux Cinq Libertés pour le bien-être animal énoncées par l'Organisation mondiale de la santé animale, ou CITES (Convention sur le commerce international sur les espèces de faune et de flore menacée d'extinction).

Résultats 2023

Part des fibres d'origine animale

3,2%

1. Jacron : pièces de marquage, souvent en cuir, apposées à l'arrière des jeans



ATTRACTIVITÉ ET DÉVELOPPEMENT DES TALENTS

C'est grâce à ses collaborateurs et à leur implication, que le Groupe Beaumanoir a pu se développer comme il l'a fait depuis sa création. Pour assurer la performance économique des marques et des activités demain, il est indispensable de continuer à attirer de nouveaux talents, de les fidéliser, de s'assurer du maintien et du développement des compétences de l'ensemble des salariés et de leur satisfaction.

Politiques

Pour continuer à développer sa notoriété en qualité d'employeur et donner envie à de nouveaux collaborateurs de le rejoindre, le Groupe Beaumanoir s'appuie sur une politique de recrutement privilégiant les contrats permanents, des dispositifs de recrutement innovants et des partenariats forts avec des écoles référentes sur son territoire et ses métiers.

Il s'attache également à avoir une politique de formation et de mobilité interne, en cohérence avec son ambition d'être une entreprise apprenante et avec sa volonté de donner de réelles opportunités d'évolution aux collaborateurs curieux, responsables et désireux d'entreprendre.

Enfin, le Groupe favorise un dialogue social de qualité et s'applique à renforcer sa marque employeur. Le groupe Beaumanoir agit également en faveur du lien Nation-Armée en soutenant l'engagement de ses collaborateurs en France dans les corps de réserves nationales, et ce notamment via l'aménagement ponctuel du temps de travail des salariés réservistes et pompiers volontaires.

Objectifs et performance



Indicateurs clefs de performance

Part des contrats permanents dans l'effectif total

	Sans Sarenza	Avec Sarenza
2023	92,7%	92,5%
2022	90,4%	—

Part des salariés¹ ayant bénéficié d'une revue de performance annuelle avec leur manager (France)

	Sans Sarenza	Avec Sarenza
2023	63,2%	60,9%
2022	60%	—

1. Salariés présents sur l'ensemble de l'année

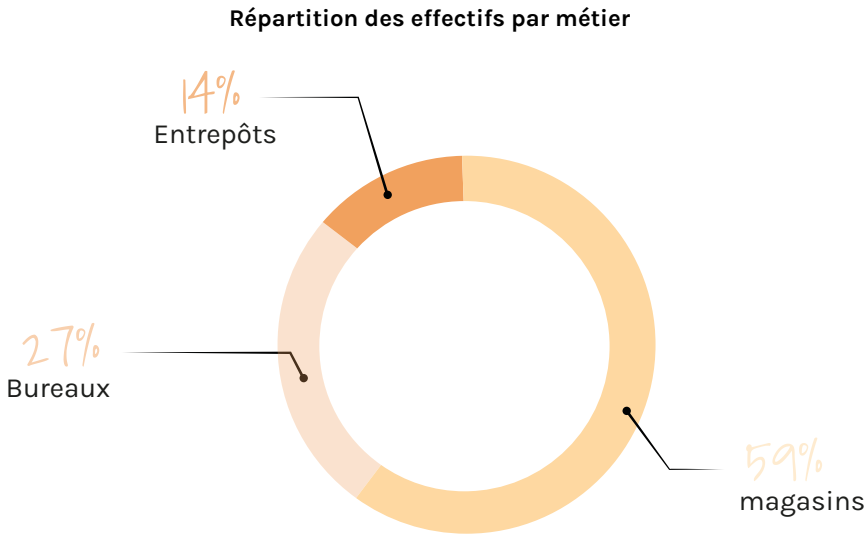
Principales actions

Recrutement de nouveaux collaborateurs

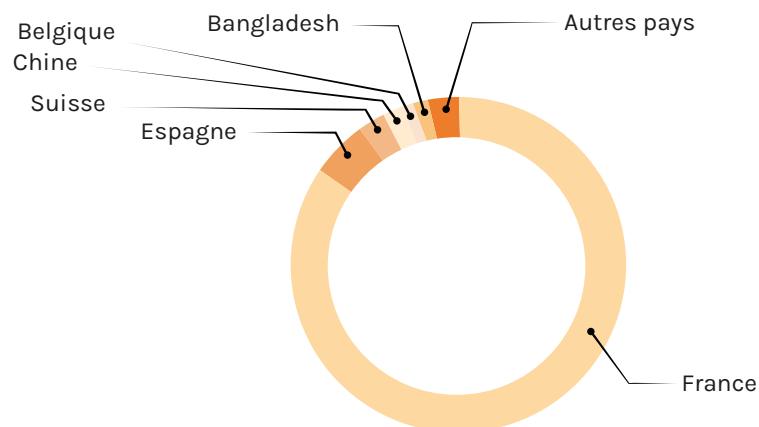
- Recrutement principalement en contrat à durée indéterminée, de plusieurs centaines de salariés chaque année sur les métiers de la création, de la distribution et de la logistique pour l'ensemble des sociétés et territoires du Groupe Beaumanoir.
- Utilisation agile des plateformes et des nouveaux outils digitaux (job boards, sites d'emploi et de recrutement, réseaux sociaux etc.) pour permettre aux candidats de découvrir les métiers du Groupe et de mieux percevoir ses valeurs.
- Animation des dispositifs de recrutement existants du Groupe : journées de job dating, programme de cooptation, dispositif Un Job pour mon Conjoint pour les collaborateurs venant s'établir en pays malouin, participation à des Forums écoles et organisation de journées Partenariats Ecoles, pour améliorer la communication avec des écoles identifiées, et mieux prendre en compte les besoins de l'entreprise.
- Renforcement de la politique de recrutement au travers de l'alternance et de l'apprentissage avec la pérennisation de campagnes de recrutements, dans le but de soutenir le fort développement du Groupe.

Résultats 2023

Effectif salarié au 29/02/2024 6 008 avec SARENZA



Répartition des effectifs par pays



Développement des talents

- Campagnes annuelles d'entretien d'évaluation et de développement et d'entretien professionnel permettant un échange privilégié entre le salarié et son manager.
- Mise en place d'entretiens trimestriels, pour favoriser les échanges réguliers entre certains collaborateurs magasin et leurs managers.
- Animation du dispositif de revue de carrière People Review, permettant de partager entre managers les perspectives d'évolution des collaborateurs et de dessiner des trajectoires professionnelles. En 2023, ce dispositif a concerné les populations siège, mais également l'ensemble des équipes magasin. Développement de la compétence d'ingénierie pédagogique au sein de l'équipe Formation afin de co-crée avec les experts métiers internes des e-learning. En 2023 plus d'une centaine de parcours, modules et quiz ont été créés via un outil auteur de e-learning.
- Enrichissement en 2023 de la Beaumanoir Fashion Academy créée en 2022 pour professionnaliser l'intégration et la montée en compétence des collaborateurs dans les centrales d'achats.
- Poursuite du Beaumanoir Talent Program, destiné à former et accompagner les managers de demain.
- Relance en 2021 de l'Ecole des Mairaines du Groupe, permettant à des responsables magasin expérimentés et sélectionnés par la direction des Ressources Humaines, d'accompagner les nouveaux responsables magasin dans leur prise de poste.
- Refonte, en 2022, des partenariats écoles pour une meilleure prise en compte des besoins de l'entreprise par nos partenaires dans leurs parcours de formation (continue et alternance).

Résultats 2023

Nombre de salariés formés **4 095** avec SARENZA

Part des managers formés au management (France) **51%** avec SARENZA

Nombre de partenariats écoles (France) **17** (Donnée calculée sur l'année civile)

Marque employeur

- Participation active à des salons métiers sur l'ensemble du territoire pour promouvoir le Groupe et les métiers de la création, de la distribution de prêt-à-porter et de la supply-chain.
- Refonte, en 2023, du parcours d'intégration des collaborateurs intégrant l'entreprise au sein de nos sièges, visant à créer une cohésion et accélérer la compréhension de l'entreprise.
- Mise en place de journées d'intégration dédiées aux Alternants siège afin de favoriser leur intégration au sein de l'entreprise.
- Enquête annuelle auprès de l'ensemble des collaborateurs France (y compris magasins) pour mesurer leurs leviers de motivation.
- Evénements internes réguliers (Soirée des vœux, Semaine du Développement durable, réunions de régions...) pour partager des moments de convivialité.
- Association sportive ASGB, animée par et pour les collaborateurs des sites bretons et parisien, et sponsorisée par le Groupe.
- Présence de ruches et de moutons sur les espaces verts des entrepôts logistiques bretons pour offrir aux collaborateurs des environnements de travail plus agréables et respectueux de l'environnement.

Résultats 2023

Ancienneté moyenne **6,8 ans** avec SARENZA

Dialogue social

- Mise en place avec les partenaires sociaux d'une charte sur le temps de travail et la qualité de vie au travail en 2021, incluant notamment la possibilité de télétravail pour les collaborateurs bureaux.
- Renouvellement en 2022 de l'accord Groupe en faveur de l'insertion et du maintien dans l'emploi de personnes handicapées. Accord signé à l'unanimité avec l'ensemble des organisations syndicales représentatives pour les sociétés françaises.
- Ouverture début 2023 d'une négociation en vue de la création d'un Comité de Groupe.
- Dispositif d'accompagnement au départ retraite (diminution du temps de travail) négocié en janvier 2023.

DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

Respecter l'égalité des chances et de traitement entre salariés est une obligation légale et une attente forte de la Société en général, et des salariés en particulier. Au-delà, le manque de diversité en entreprise, en limitant la pluralité des points de vue, peut restreindre la capacité des organisations à innover et à répondre aux attentes de leurs parties prenantes.

Le Groupe Beaumanoir a placé le respect parmi ses sept valeurs clefs et s'engage à lutter contre toute forme de discrimination et à promouvoir l'égalité des chances. Il s'applique également à développer une politique inclusive, réelle opportunité de développement et de performance économique pour ses marques et activités.

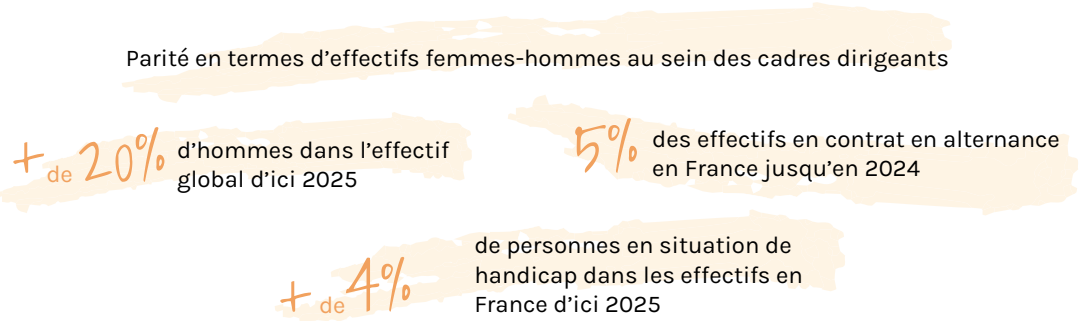
Politiques

Au travers de sa Charte Ethique, le Groupe Beaumanoir réaffirme comme principes fondamentaux l'égalité des chances et de traitement professionnel entre les femmes et les hommes, la diversité et le droit au travail pour tous, et axe sa politique sociale sur les compétences et la performance.

Le Groupe encourage l'insertion professionnelle de jeunes avec une politique de recrutement en faveur des jeunes diplômés, et est attentif à ce que les femmes et les hommes soient traités de manière équitable tout au long de leur parcours au sein de l'entreprise.

Au travers de l'accord en faveur de l'insertion et du maintien dans l'emploi de personnes handicapées, agréé par la DIRECCTE (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) et renouvelé en 2022, le Groupe s'est fixé des objectifs et s'engage à déployer via sa Mission handicap un certain nombre d'actions à court et moyen termes.

Objectifs et performance



Indicateurs clefs de performance

Part des femmes au sein des cadres dirigeants (France)

	Sans Sarenza	Avec Sarenza
2023	54%	54%
2022	55,9%	—

Taux d'emploi de salariés en situation de handicap (France)

	Sans Sarenza	Avec Sarenza
2023	3,7%	3,5%
2022	3,1%	—

Principales actions

Egalité des chances

- Diffusion de la Charte Ethique, disponible sur le site internet du Groupe Beaumanoir, à l'ensemble des collaborateurs du Groupe et aux nouveaux entrants.
- Formation e-learning obligatoire visant à s'assurer de l'appropriation des principes de la Charte Ethique par tous.
- Constitution d'un Comité éthique, composé des dirigeants de l'entreprise, qui se réunit deux fois par an pour s'assurer d'une vigilance continue des équipes sur ce sujet.

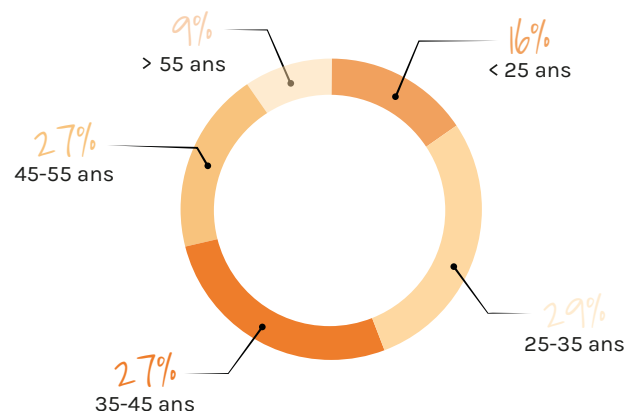
Insertion professionnelle des jeunes

- Plus de 40% des salariés ont moins de 35 ans dans le Groupe, ce qui reflète une politique volontariste de recrutement de jeunes collaborateurs.
- Poursuite des campagnes de recrutement en alternance et en apprentissage sur l'ensemble des métiers, y compris sur les réseaux et en entrepôts, avec 300 postes ouverts chaque année.
- Partenariats avec de nombreuses écoles en France, dont l'IUT de Saint-Malo, l'ESSCA d'Angers, l'IHECF, l'INSA, la Faculté des Métiers, etc.

Résultats 2023

Part des contrats en alternance dans les effectifs (France) 4,6% avec SARENZA

Répartition des effectifs par âge



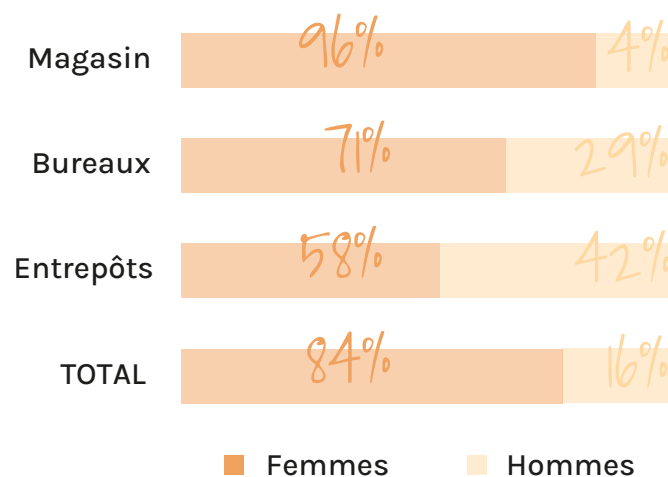
Egalité femmes-hommes

- Formation et sensibilisation des équipes des ressources humaines pour que seuls les critères de compétences soient pris en compte au moment du recrutement, et que l'accès à la formation soit identique pour tous.
- Bilans annuels et initiatives déployées en concertation avec les représentants du personnel dans le cadre des plans d'actions pour l'égalité Femmes-Hommes.

Résultats 2023

Index égalité femmes-hommes (France) **90/100** avec SARENZA

Répartition des effectifs par genre



Insertion et maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés

- Participation deux fois par an au salon de recrutement virtuel Hello Handicap, qui permet de recruter des personnes pour des contrats à durée déterminée en magasin essentiellement, et à d'autres salons spécialisés.
- Emploi tout au long de l'année de salariés à domicile lourdement handicapés pour la réalisation de certaines missions administratives, en partenariat avec l'association Caliel's.
- Collaboration depuis 2020 avec l'Institut Solacroup de Dinard pour proposer des stages à des jeunes en situation de handicap.
- Sensibilisation de l'ensemble des collaborateurs dès le parcours d'intégration, notamment à travers un module e-learning spécifique.
- Offre de formation unique et accessible à l'ensemble des collaborateurs, en situation de handicap ou non.
- Aménagement et adaptation de postes de travail, au siège, au sein du réseau de magasins et en entrepôts notamment.
- Partenariats avec le secteur protégé et adapté : intégration de salariés du CAT Armor et de l'ESAT de l'Isles aux Bois sur les sites logistiques de Païkan et de Vatry, et achats réguliers de diverses prestations de services et de produits.
- Plan annuel de communication et de sensibilisation via des animations régulières et des temps forts à l'occasion de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées : conférences, jeux, défis, Duo Day, etc.

Inclusion

- Dispositif « FLAG ! » déployé en magasins permettant d'accueillir les personnes LGBT+ en cas d'agression. Formation de l'ensemble des équipes magasins dans le cadre de ce partenariat.

ÉTHIQUE DES AFFAIRES

Le contexte réglementaire en matière d'éthique des affaires et de relations entre donneur d'ordres et fournisseurs est en évolution constante. Il est primordial pour le Groupe Beaumanoir de respecter les réglementations en vigueur. Il est également important de mettre en place des pratiques d'achats responsables, afin de sécuriser l'approvisionnement et de construire avec ses fournisseurs des partenariats solides, capables d'assurer un développement durable et rentable pour tous.

Politiques

Le Groupe Beaumanoir implique et sensibilise ses collaborateurs à l'éthique des affaires et à la lutte contre la corruption et l'évasion fiscale via sa Charte Ethique et une politique de formation obligatoire.

Il a mis en place une gouvernance adaptée pour suivre et piloter la gestion de ce risque et un dispositif d'alerte permettant à toute personne d'informer la Direction d'un fait ou comportement non éthique.

En parallèle, le programme « Supplier Relationship Management » vise à établir des relations durables, équilibrées et de confiance avec les fournisseurs textiles et accessoires de mode.

Objectifs et performance

100% des salariés sensibilisés à l'éthique des affaires

85% des fournisseurs textile clefs ont des partenariats stables avec les marques du Groupe

Indicateurs clefs de performance

Part des salariés¹ sensibilisés à l'éthique des affaires

	Sans Sarenza	Avec Sarenza
2023	81%	83%
2022	65%	—

Part des fournisseurs clefs stables²

	Sans Sarenza	Avec Sarenza
2023	81%	—
2022	79%	—

1. Salariés travaillant dans les bureaux (hors magasins et entrepôts logistiques)

2. Fournisseurs représentant plus de 80% de la valeur d'achat du Groupe Beaumanoir ayant collaboré avec les marques du Groupe sur les deux derniers exercices

Principales actions

Engagement des collaborateurs en matière d'éthique des affaires

- Charte éthique collaborateurs (<https://www.groupe-beumanoir.com/ethique-signalment/>) qui rappelle les valeurs du Groupe, ses principes éthiques en matière de conduite des affaires (fiabilité, sincérité, équité, responsabilité sociétale et lutte contre la corruption) et les règles qui doivent guider les comportements des salariés dans leur activité professionnelle.
- Module e-learning obligatoire « Tous éthiques » - inclus au parcours d'intégration des nouveaux collaborateurs de nos sièges.
- Déploiement du module e-learning obligatoire « Tous éthiques SBO » au parcours d'intégration des nouveaux collaborateurs de nos SBO – Bureaux d'achat
- Mise en place depuis 2018 de règles spécifiques de référencement et paiement des fournisseurs, visant à renforcer le programme de lutte contre la fraude et l'évasion fiscale.
- Présence de « Relais compliance » dans les principales filiales du Groupe (Chine, Bangladesh, Turquie, Suisse, Espagne) afin d'assurer au mieux le respect de ses engagements à l'international.

Gouvernance de la démarche et dispositif d'alerte

- Créé en 2018, le comité éthique du Groupe Beaumanoir est composé des dirigeants du Groupe et présidé par le Chief Compliance Officer. Ce comité éthique est destiné à superviser l'avancement de la démarche de progrès continu en matière de conformité et à garantir le bon traitement des potentiels signalements
- Mise à disposition de tous les salariés d'une Procédure de signalement interne, pour signaler l'existence de faits ne respectant pas les valeurs et les principes éthiques défendus par le Groupe.
- Rédaction d'un PIA visant à garantir la protection des données personnelles lors du traitement des alertes

Gestion de la relation fournisseur

- Démarche d'amélioration continue de l'outil de gestion de la relation fournisseur déployé depuis 2017 et visant à améliorer la connaissance des fournisseurs, rationaliser et stabiliser le parc, gérer les risques et suivre les performance financière et extra-financière, identifier plus facilement les fournisseurs à potentiel avec lesquels renforcer les partenariats et favoriser l'innovation.
- Création d'un nouvel outil de référencement des fournisseurs, avec, entre autres, la mise en ligne d'un questionnaire éthique fournisseur, prérequis indispensable au référencement, complété par tous nos fournisseurs existants en 2022.
- Intégration des fournisseurs de tissus/tricots dans l'outil de gestion de la relation fournisseur

Résultats 2023

Nombre de fournisseurs textile et accessoires de mode **334** avec SARENZA

TRAÇABILITÉ ET TRANSPARENCE

Compte tenu sa complexité, connaître sa chaîne d'approvisionnement est une priorité pour les entreprises du secteur textile pour maîtriser et réduire les risques sociaux et environnementaux potentiels liés à leurs fournisseurs directs et indirects. C'est également une priorité pour répondre aux attentes de leurs parties prenantes, et notamment de leurs clients qui souhaitent avoir de plus en plus d'informations sur les produits, leurs conditions de fabrication, ou encore leur impact sur l'environnement, de manière à pouvoir faire un achat éclairé.

Dans ce contexte, il est indispensable pour le Groupe Beaumanoir d'avoir une vision claire de l'ensemble de ses fournisseurs et d'être plus transparent.

Politiques

Le Groupe Beaumanoir s'est attelé depuis plusieurs années à rationaliser son parc fournisseurs, et à améliorer la connaissance qu'il en a. Cette démarche de progrès s'accompagne d'un important travail de cartographie de ses fournisseurs directs et indirects visant à améliorer la traçabilité des produits sur l'ensemble de leur chaîne d'approvisionnement.

En matière de transparence, le Groupe poursuit ses travaux sur l'affichage environnemental avec sa marque Bonobo en pilote, afin de permettre au client d'évaluer l'impact des vêtements sur l'environnement.

Objectifs et performance



Indicateurs clefs de performance

Nombre d'usines de tissage, filature et teinture cartographiées

	Sans Sarenza	Avec Sarenza
2023	444	—
2022	371	—

1. Tissus en provenance de fournisseurs / usines « nominés », c'est à dire choisis par le Groupe Beaumanoir

Principales actions

Cartographie de la chaîne d'approvisionnement

La chaîne de valeur de l'industrie de l'habillement

TIER 4	TIER 3	TIER 2	TIER 1	TIER 0	UTILISATION DES PRODUITS	FIN DE VIE DES PRODUITS
Extraction des matières premières	Transformation des matières premières	Fabrication des matières	Confection des produits	Bureaux, magasins, entrepôts		
Culture et extraction de matières premières du sol, des plantes ou des animaux	Transformation des matières premières en fil et autres produits intermédiaires	Production et finition des matières (tissus, garnitures, etc...) entrant directement dans les produits finis	Assemblage et fabrication des produits finis	Sites de l'entreprise non impliqués dans le processus de fabrication	Lavage, repassage, nettoyage à sec, etc... du produit par le client	Réutilisation, recyclage, incinération, enfouissement

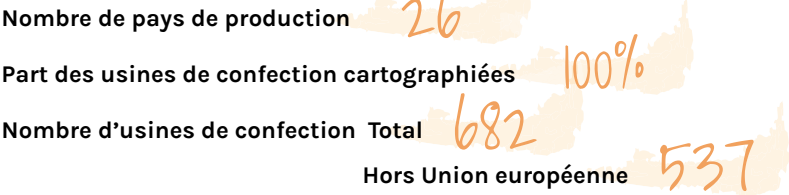
LOGISTIQUE

Transport de matières et produits tout au long de la chaîne de valeur

Source : WRI authors.

- Cartographie complète des usines de confection.
- Cartographie complète des usines de délavage des jeans.
- Poursuite des travaux de cartographie des usines de tissage, filature et teinture & impression.

Résultats 2023



Transparence vis-à-vis du client

- Participation aux travaux de l'Union Européenne relatifs au calcul d'impact environnemental des produit (PEF).
- Participation active du Groupe aux travaux du ministère de la Transition Ecologique visant à définir une nouvelle méthode de calcul d'impact environnemental au niveau français avec pour objectif final la mise en œuvre d'un affichage environnemental pour le secteur textile.

1.Product Environmental Footprint ou empreinte environnementale du produit

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES USINES DE CONFECTION



DROITS DE L'HOMME ET CONDITIONS DE TRAVAIL DANS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Au même titre que d'autres industries, l'industrie textile peut être confrontée au non-respect des droits de l'Homme et des réglementations internationales en matière de conditions de travail par certaines entreprises. Il est indispensable pour un groupe international et un important donneur d'ordres tel que le Groupe Beaumanoir de prendre les mesures nécessaires pour que les produits commercialisés par ses marques soient fabriqués dans le respect des normes sociales internationalement reconnues.

Politiques

Le Groupe Beaumanoir a défini une Charte Sociale et Environnementale, où sont détaillées ses exigences en matière de respect des droits de l'Homme et du droit du travail, et ne travaille qu'avec des fournisseurs l'ayant signé. Afin de s'assurer que les normes sociales de la Charte sont appliquées dans les usines, des audits sociaux et des visites de contrôle sont réalisés dans l'ensemble des pays de sourcing du Groupe. En parallèle, un programme d'accompagnement des usines dans la mise en place d'actions correctives, lorsque cela est nécessaire, a été mis en place. Il s'accompagne d'un dispositif de sanctions et de déréférencement en cas de non-conformité persistante.

Objectifs et performance



Indicateurs clefs de performance (KPI)

Part des usines de confection hors Union Européenne auditées		
	Sans Sarenza	Avec Sarenza
2023	100%	100%
2022	100%	—

Part des usines de tissus hors Union Européenne auditées		
	Sans Sarenza	Avec Sarenza
2023	43%	—
2022	33%	—

1. Tissus en provenance de fournisseurs / usines « nominés », c'est à dire choisis par le Groupe Beaumanoir

Principales actions

Engagement de la chaîne d'approvisionnement

- Membre actif d'amfori BSCI¹ depuis 2013.
- Membre actif d'ICS¹ depuis début 2021, l'objectif étant d'accroître encore la mutualisation des audits sociaux avec les autres marques et groupes de distribution textile.
- Charte Sociale et Environnementale signée obligatoirement par les fournisseurs directs des marques intégrant le code de conduite des fournisseurs et des partenaires commerciaux du Groupe Beaumanoir², les règles relatives à la qualification des nouvelles usines et l'interdiction formelle de la sous-traitance non déclarée.
- Information systématique des fournisseurs de la démarche amfori BSCI et ICS, du processus d'audit par les équipes ou prestataires externes et des critères d'évaluation.
- Application du mécanisme de l'« effet de cascade » : les fournisseurs des marques doivent communiquer le code de conduite à leur propres sous-traitants et fournisseurs.
- Revue du questionnaire d'audit interne du Groupe Beaumanoir en 2023 avec ajout de 19 questions supplémentaires dont 10 sur la partie environnementale afin d'encore mieux contrôler les risques sociaux et environnementaux notamment liés au traitement des eaux usées et à l'utilisation de produits chimiques.
- Déploiement du programme Speak for Change par Amfori en 2023 dans les usines localisées au Viet Nam, Turquie, Bangladesh et Inde. Il s'agit d'un dispositif permettant aux salariés des usines d'alerter sur leurs conditions de travail de manière anonyme via diverses voies de communication : par téléphone, applications de messagerie instantanée, formulaires en ligne... Le Groupe Beaumanoir peut ainsi recevoir les alertes directement de la part des salariés des usines de production et investiguer afin de confirmer ou non les plaintes reçues. Ce programme permet au Groupe Beaumanoir de s'assurer au quotidien de la conformité des usines de production à son code de conduite.

Résultats 2023

Part des fournisseurs signataires la Charte Sociale et Environnementale du Groupe

92%

^[PK51]

Les fournisseurs de la marque Sarenza sont en cours de signature du Contrat Cadre du Groupe Beaumanoir qui comprend la Charte Sociale et Environnementale. Au 29 février 2024, 100% des fournisseurs du Groupe Beaumanoir hors Sarenza ont signé la Charte Sociale et Environnementale du Groupe.

1. amfori BSCI et ICS (Initiative for Compliance & Sustainability) sont des organisations qui regroupent des donneurs d'ordre de différents secteurs d'activité dont l'objectif est d'améliorer les conditions de travail dans leur chaîne d'approvisionnement.
2. Code de conduite basé sur les conventions internationales reconnues en matière de protection des droits des travailleurs, qui énonce les exigences de ses membres en matière sociale et environnementale : interdiction du travail des enfants et du travail forcé, protection spéciale des jeunes travailleurs, horaires de travail et rémunération, santé et sécurité au travail, liberté d'association, non-discrimination, absence d'emplois précaires, protection de l'environnement, et politique de responsabilité sociale.

Audits sociaux des fournisseurs

- Formation proposée aux fournisseurs en amont des audits leur donnant la possibilité de se préparer et de s'auto-évaluer pour améliorer si besoin certains points par anticipation.
- Audits réguliers des usines, réalisés en interne par les auditeurs sociaux du Groupe établis en Chine, en Turquie, au Bangladesh et en France, ou par des prestataires externes reconnus et accrédités par amfori BSCI ou ICS.
- Depuis 2019, révision du process de conduite des audits pour réaliser principalement des audits inopinés ou semi-annoncés, qui permettent d'avoir un reflet réaliste des conditions de travail.
- Contrôle par les collaborateurs des bureaux d'achat et de liaison répartis dans les principaux pays de sourcing, des points de conformité sociale clefs, lors de leurs visites d'usines (utilisation de la « Factory Checklist » du Groupe).

Audits des usines de confection (29/02/2024)

Zone de production	Nombre total d'usines	% d'usines auditées
union européenne	145	37%
HORS union européenne	537	100%
TOTAL Groupe	682	87%

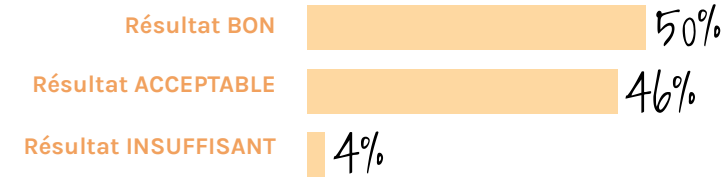
Accompagnement des fournisseurs dans une démarche de progrès

- Accompagnement des usines dans l'analyse des causes des non-conformités et dans la mise en œuvre des plans d'actions correctives, en cas de résultats d'audit insuffisants.
- Poursuite de l'accompagnement des usines où sont constatées des non-conformités majeures.
- Mise à disposition des « fiches de bonnes pratiques sociales » ICS.
- Sessions de formations organisées par amfori BSCI dans les pays de sourcing proposées aux responsables conformité et production des usines, en fonction de leurs besoins ou de la nature des non-conformités décelées durant les audits.

Résultats 2023

Part des usines de confection hors Union Européenne avec un résultat d'audit « BON » 50%

Conformité des usines de confections auditées (hors UE)



Exigence de conformité

- Audits de suivi réguliers afin de constater la bonne mise en œuvre des actions correctives.
- Système de sanction graduel allant de l'envoi d'un avertissement pour les sites qui s'engagent à mettre en œuvre les actions correctives adéquates, à la rupture définitive des relations commerciales pour les sites qui refusent de s'engager dans une démarche de progrès ou qui ne parviennent pas à s'améliorer malgré l'accompagnement du Groupe.



CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le changement climatique fait peser un risque important sur l'ensemble des activités économiques mondiales. Dans le cadre de l'Accord de Paris, les Etats se sont engagés à limiter les émissions de gaz à effet de serre pour maintenir la hausse des températures en deçà de 2°C.

Dans ce contexte, face aux nouvelles réglementations en vigueur, aux fortes attentes de la société civile et de ses clients concernant le climat, le Groupe Beaumanoir doit agir sur l'ensemble de sa chaîne de valeur pour limiter l'impact de ses activités sur le réchauffement climatique, assurer la résilience de son modèle économique et améliorer sa performance.

Politiques

Le Groupe Beaumanoir mesure annuellement les émissions de Gaz à Effet de Serre de ses activités sur l'ensemble de sa chaîne de valeur.

Il définit et pilote une stratégie carbone alignée sur l'engagement qu'il a pris de réduire de 30% ses émissions à horizon 2030 par rapport à l'année de référence 2019.

Cette stratégie s'appuie notamment sur des politiques d'achats ambitieuses privilégiant des produits et services plus durables et moins impactants, une politique de certification environnementale systématique de ses entrepôts logistiques et une démarche d'efficacité énergétique dans l'ensemble des sites qu'il opère.

En parallèle, le Groupe sensibilise et engage ses parties prenantes (fournisseurs, affiliés, clients et collaborateurs) sur les thématiques environnementales, afin les rendre acteurs du changement. La base de référence évolue et est recalculée selon les acquisitions faites par la Groupe depuis 2020.

Objectifs et performance

-30% d'émissions de Gaz à Effet de Serre d'ici 2030 (base 2019)

100% des entrepôts logistiques C-LOG certifiés ISO 14001

Indicateurs clefs de performance

Émissions carbone globales (scopes 1, 2 et 3)

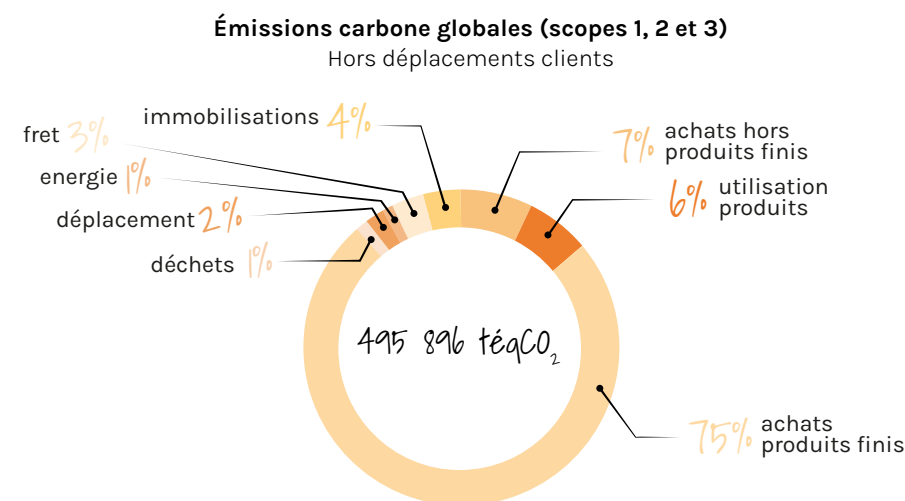
2023 : 495 896 t_{éqCO₂}

Principales actions

Mesure et pilotage des émissions carbone

- Partenariat mis en place en 2022 avec une plateforme de carbon management, permettant au Groupe de mesurer annuellement et de piloter ses émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble de son périmètre consolidé (scopes 1, 2 et 3).
- Sensibilisation et mobilisation de certains prestataires, notamment transporteurs, pour améliorer la qualité de la donnée carbone collectée.
- Définition de la stratégie carbone du Groupe et suivi de l'atteinte des objectifs par le Comité Carbone, composé de représentants des différentes directions de l'entreprise.

Résultats 2023¹



Achats responsables

- Utilisation de fibres textiles éco-responsables dans les collections afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre associées à chaque produit (plus de détails dans la section « Matières textiles » du rapport).
- Contrats d'achat d'énergie renouvelable pour les sites opérés (plus de détails dans la section « Énergie » du rapport).
- Sacs de caisse en papier 100% recyclé pour toutes les marques et mise en place d'une sacherie payante dans les magasins Cache Cache, Bonobo, Bréal et Vib's en octobre 2022 pour réduire l'impact sur l'environnement.
- Eco-conception de certains emballages plastique (plus de détails dans la section « Eau et Océans » du rapport).
- Démarche numérique responsable lancée et pilotée par le Comité Green IT, ayant permis de sélectionner des équipements plus durables, d'optimiser le taux d'équipement des collaborateurs et d'allonger la durée de vie des matériels.

1. Emissions calculées selon la méthodologie du Protocole GHG, hors émissions carbone liées aux déplacements des clients vers les magasins.

Transport des produits et mobilité des collaborateurs

- Evolution des critères de sélection des appels d'offre de Transport afin de prendre en compte la capacité des prestataires à fournir des solutions plus respectueuses de l'environnement (par exemple : utilisation de carburants alternatifs tels que le biodiesel, le gaz naturel, etc.).
- Optimisation des taux de remplissage des containers par des actions de groupage sur le flux maritime.
- Recours au transport des produits par voie fluviale en 2023 entre les villes du Havre et Gennevilliers.
- Recours au transport ferroviaire des produits entre Le Havre et Vierzon.
- Livraison d'une dizaine de magasins des agglomérations de Rennes et Saint Malo en véhicules électriques ou GNV - plus petits, moins polluants et moins bruyants.
- Evolution de la flotte de voitures d'entreprise vers des véhicules hybrides ou électriques, qui constituent aujourd'hui plus de 80% du parc.
- Installation de bornes électriques à disposition des collaborateurs sur certains sites logistiques et au siège de Saint-Malo pour favoriser l'utilisation de voitures électriques.
- Réduction des distributions aériennes des clients externes par recours au voiler cargo Grain de Sail.

Management environnemental des sites opérés

- Programme d'efficacité énergétique sur l'ensemble des sites (plus de détails dans la partie « Energie » du rapport).
- Mise en place d'outils de pilotage régulier de la consommation électrique, notamment des sites opérés en France.
- Certification ISO 14001 du siège de l'activité logistique et des entrepôts C-Log. Audit de suivi de la certification en octobre 2023 pour l'ensemble du périmètre des entrepôts certifiés. Certification des entrepôts logistique d'Ascoux et de Montierchaume, prévu en 2024.
- Certification HQE Construction et THPE de l'entrepôt de Saint-Malo et HQE Production de celui de Longueuil Sainte Marie.
- Certification BREEAM des entrepôts d'Epinoy et de Pouprie obtenue en 2021.

Résultats 2023

Part des entrepôts logistiques certifiés ISO 14001 **77,8%** 7 sites sur 9

Engagement des parties prenantes à la préservation des ressources

- Accompagnement des fournisseurs textile pour une meilleure performance environnementale dans le cadre des audits environnementaux ICS des usines de tissage, tricotage et teinture ou de la démarche d'amfori BEPI¹.
- Sensibilisation des clients à l'entretien durable des textiles via des consignes d'entretien favorables à la préservation de l'environnement, des contenus spécifiques sur les sites internet des marques et la formation des équipes magasin.
- Formations des collaborateurs magasins au bon usage des ressources, en présentiel et à distance (module e-learning « Mon point de vente responsable »), et des collaborateurs sièges dans le cadre du parcours nouveaux entrants et d'animations diverses.
- Signature de la Charte Numérique Responsable fin 2022.

1. amfori BEPI (Business Environmental Performance Initiative) est une organisation internationale, dont le Groupe Beaumanoir est membre actif depuis 2015. Elle regroupe des donneurs d'ordre de différents secteurs d'activité dont l'objectif est d'améliorer la performance environnementale des usines de leur chaîne d'approvisionnement dans les pays à risque.

La crise énergétique actuelle fait émerger de nouveaux défis pour les entreprises, qui doivent faire face à des enjeux de sécurisation de leur approvisionnement et de renchérissement significatif du coût de l'énergie. Pour assurer la continuité de ses opérations, la résilience de son modèle économique et la baisse de ses émissions de gaz à effet de serre, le Groupe Beaumanoir doit agir sur l'ensemble de sa chaîne de valeur. Cette mobilisation passe notamment par l'amélioration de l'efficacité énergétique des sites opérés et des sites de ses partenaires, et par le soutien au développement des énergies renouvelables.

Politiques

Le Groupe Beaumanoir a mis en place une politique visant à réduire la consommation d'énergie de ses magasins, entrepôts et bureaux, et s'appuie sur la certification environnementale de ses entrepôts logistiques.

Depuis plusieurs années, il engage et forme également ses fournisseurs et collaborateurs sur l'énergie pour leur donner les moyens d'agir.

En parallèle et malgré l'augmentation du prix de l'énergie, le Groupe continue à mener une politique d'achat d'énergies renouvelables volontariste.

Objectifs et performance

100%

d'électricité d'origine renouvelable en France d'ici 2025

Amélioration de l'efficacité énergétique des magasins opérés d'au moins 20% d'ici 2030 (base 2019)

Indicateurs clefs de performance

	Sans Sarenza		Avec Sarenza	
	FRANCE	MONDE	FRANCE	MONDE
2023	37%	35%	37%	35%
2022	28%	27%	—	—

Principales actions

Programmes d'efficacité énergétique sur les sites opérés

Énergie en magasins

- Suivi et pilotage tout au long de l'année des consommations énergétiques et des dérives de consommation de l'ensemble des magasins opérés, grâce à une plateforme digitale et l'accompagnement d'une société spécialisée, avec mise en place de plans d'actions.
- Aménagement des points de vente pour réduire leur consommation d'énergie : installation d'éclairages Led et d'équipements de chauffage et climatisation à haute performance énergétique, amélioration progressive de l'isolation thermique et de l'étanchéité à l'air des bâtiments, mise en place systématique de détecteurs de présence dans les pièces annexes et de sondes crépusculaires sur les enseignes, optimisation de la luminosité des surfaces de vente, etc.
- Etude, début 2023, de solutions d'instrumentation pour piloter plus finement les différents postes de consommation en magasin.
- Sensibilisation des équipes magasins aux consignes énergie via un module e-learning, des affiches et un parcours nouveaux entrants ; animations régulières de l'ensemble des équipes commerciales sur la thématique énergie.
- Exigence de conformité à la Réglementation Thermique 2012 ou 2020 pour les locaux commerciaux livrés.
- Test en 2023 d'utilisation d'un outil de Gestion Technique des Bâtiments à distance (GTB) avant un déploiement tout parc en 2024.

Energie en Sièges

- Suivi et pilotage tout au long de l'année des consommations énergétiques des sièges, grâce à une plateforme digitale et l'accompagnement d'une société spécialisée,
- En 2023, revue du système d'éclairage des sièges pour réduire leur consommation d'énergie : installation d'éclairages Led, extinction automatique dans les espaces inoccupés, optimisation de l'installation des serveurs informatiques.

Énergie en entrepôts

- Optimisation du pilotage de l'énergie grâce à la Gestion Technique Centralisée (GTC) et à la programmation des équipements de chauffe.
- Optimisation des réglages des équipements (climatiseurs, chauffe-eaux, éclairages, etc.).
- Réduction de la consommation d'énergie liée à l'éclairage : remplacement progressif des luminaires pour passage en Led, recours au zonage et sensibilisation des équipes.
- Aménagement des sites pour limiter les points d'entrée d'air, remplacement et retrofit d'équipements énergivores, etc.

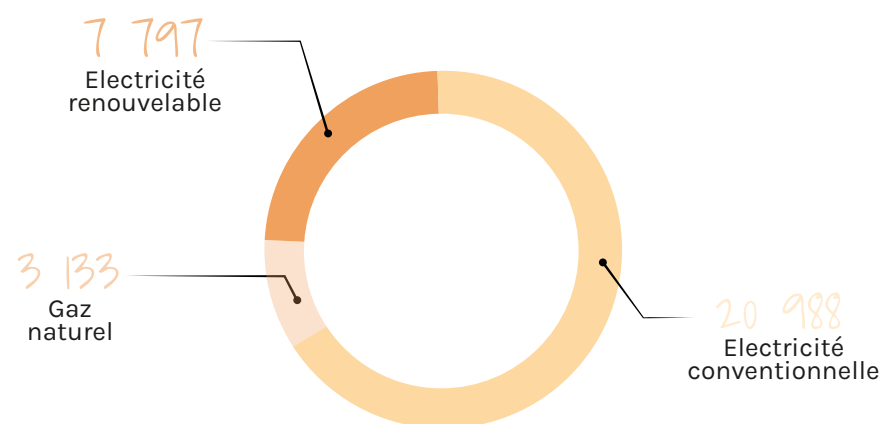
Résultats 2023

Consommation d'énergie Total28 696 MWh avec SARENZA

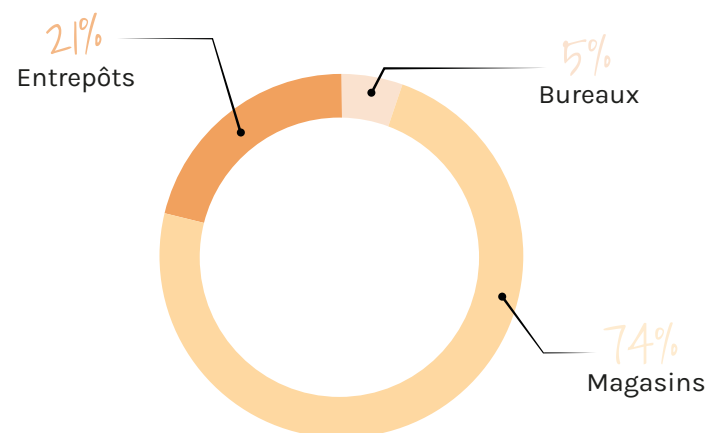
France27 119 MWh avec SARENZA

Consommation d'énergie moyenne des magasins opérés125 kWh/m²
(Donnée calculée sur l'année civile)

Consommation d'énergie Groupe Beaumanoir 2023 (Mwh)



Répartition par site de la consommation d'énergie



Accompagnement des fournisseurs textile

- Lancement en 2020 d'un projet pilote d'efficacité énergétique dans les usines avec BEPI, s'articulant comme suit : collecte des données énergétiques, formation des usines à l'efficacité énergétique, accompagnement individualisé par un consultant spécialisé si besoin, puis mise en œuvre d'actions concrètes d'efficacité énergétique.
- Déploiement en 2022 d'un module de formation en ligne « efficacité énergétique » pour 43 fournisseurs du Groupe au Bangladesh, au Pakistan et en Turquie.

Achats d'énergie renouvelable

- Contrats d'achat d'énergie renouvelable pour les sites opérés.



PRÉSERVATION DE L'EAU ET DES OCÉANS

L'eau joue un rôle essentiel dans la chaîne de valeur de l'industrie textile, que ce soit en amont pour obtenir les fibres naturelles et transformer les textiles (teinture et délavage), ou en aval pour l'utilisation des vêtements par les clients. Préserver l'eau est une priorité pour le Groupe Beaumanoir, pour accroître notamment la résilience de son modèle d'affaires face à une ressource naturelle en tension et limiter les risques d'image.

Politiques

Le Groupe Beaumanoir s'est engagé à réduire la quantité d'eau consommée et à préserver sa qualité sur sa chaîne d'approvisionnement au travers d'une politique d'audits environnementaux ciblés, mise en œuvre dans des unités de production clefs.

Ses marques déploient également des démarches d'éco-conception de leurs produits et de leurs emballages pour limiter la quantité d'eau utilisée dans les process de fabrication et la pollution des océans.

Elles sensibilisent, en parallèle, leurs clients à un entretien éco-responsable de leurs vêtements.

Objectifs et performance

100% des unités de délavage de jeans et pantalons auditées

100% des usines de teinture et impression des tissus hors UE auditées¹ en 2025

Indicateurs clefs de performance

Part des unités de délavage auditées²

	Sans Sarenza	Avec Sarenza
2023	94%	—
2022	100%	—

Part des usines de teinture et impression des tissus auditées¹

	Sans Sarenza	Avec Sarenza
2023	44%	—
2022	30%	—

1. Usines fournisseurs choisies par le Groupe Beaumanoir (tissus « nominés ») et cartographiées à date.
2. Audits environnementaux portant sur les stations d'épuration des eaux usées.

Principales actions

Meilleure gestion de l'eau dans les usines

- Audits environnementaux des usines de délavage des fournisseurs de jeans et pantalons initiés depuis 2018, avec pour objectif principal de garantir, dans chaque usine, la présence d'une station d'épuration des eaux usées fonctionnelle.
- Déploiement du programme d'audit environnemental des usines de teinture et impression des tissus nominés depuis 2021
- Accompagnement des fournisseurs et mise en œuvre de plans d'actions correctives.

Démarche d'éco-conception des produits visant à économiser l'eau

- Substitution des fibres conventionnelles par des fibres plus économes en eau telles que le coton recyclé, le coton biologique, la viscose EcoVero®, le Tencel®, etc. (pour plus de détails se reporter à la section « Matières Textiles » du rapport).
- Evolution des traitements et des process de fabrication des jeans Bonobo et Cache Cache au profit de technologies utilisant moins d'eau et de produits chimiques¹ : délavage à l'ozone, laser, procédé e-flow... Démarche encadrée par l'EIM scoring de Jeanologia².

Réduction des emballages en plastique

- Suppression progressive d'une partie des sachets en plastique (polybags) utilisés pour l'acheminement et la protection des produits depuis les pays de sourcing.
- Incorporation d'au moins 50% de plastique recyclé dans les polybags
- Lancement en 2023 d'un audit de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement du Groupe afin de réduire à leur strict minimum les conditionnements et emballages des produits.
- Utilisation d'enveloppes d'expédition e-commerce réutilisables, en plastique 100% recyclé pour les marques Morgan et Carroll.
- Utilisation à partir de 2023 d'enveloppes kraft, dont le format est adapté à chaque commande pour les expéditions e-commerce des marques Cache-Cache, Bréal, Bonobo et Vib's.
- Initiation en 2023 de la démarche Pack4good de CANOPY.

Engagement des clients

- Conseils d'entretien pour prendre soin des produits tout en préservant la planète donnés sur les sites internet des marques et logo renvoyant vers le site « clevercare.info » du Cofreel³ apposé sur les étiquettes d'entretien des vêtements.
- Mise à disposition des équipes de vente France de l'application « Mon Etiquette » du Cofreel pour apporter des conseils de qualité aux clients en matière d'entretien de leurs vêtements et les sensibiliser à la préservation de l'environnement, et notamment de l'eau.

1. Economie d'eau de 70% à 100% et de produits chimiques d'au moins 50% par rapport à des procédés de fabrication conventionnels
2. Environmental Impact Measurement Software de Jeanologia : <https://www.jeanologia.com/portfolio/eim-environmental-impact-software/>
3. Comité Français de l'Étiquetage pour l'Entretien Textile

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

La pression sur les ressources naturelles est aujourd'hui forte partout dans le monde et pousse le législateur et l'ensemble des acteurs économiques à agir pour favoriser une économie moins prédatrice et plus circulaire. Le Groupe Beaumanoir se doit de respecter ces nouveaux cadres réglementaires. Il doit aussi prendre en compte la raréfaction des ressources et l'évolution des attentes de la société civile et des comportements, pour réduire et valoriser ses déchets mais aussi innover et offrir des produits et services plus durables à ses clients.

Politiques

Au cours des dernières saisons, les marques du Groupe ont fait évoluer leur politique d'achat de textile afin d'optimiser leurs stocks et limiter la surproduction de produits finis et les invendus. Elles ont également développé une nouvelle offre de services pour engager leurs clients et leur donner les moyens d'agir en faveur d'une économie circulaire.

En 2023 a notamment été proposé dans les magasins des marques Cache Cache, Bonobo, Bréal et Vib's, l'Indispensac, un totebag 100% fabriqué en France par les Tissages de Charlieu

Afin d'encourager et de promouvoir le prolongement de la durée d'utilisation de nos produits, plusieurs initiatives sont à l'œuvre dans le Groupe.

La collecte des vêtements usagés initiés en 2021 dans les magasins Cache Cache, Bonobo, Bréal et Vib's a dû être arrêtée en octobre 2023, suite à l'arrêt de l'activité de du partenaire associé au Groupe. Le sujet n'est en revanche pas abandonné, le groupe testant actuellement un nouveau format afin de continuer à collecter les textiles dans ses points de vente, et maintenir ainsi son investissement dans la circularité

En parallèle, le Groupe Beaumanoir déploie sur l'ensemble de ses sites des politiques visant à donner une seconde vie à des produits dont les marques n'ont plus l'utilité et à mieux recycler les déchets générés sur ses sites. Elle accompagne également ses fournisseurs sur cette thématique.

Objectifs et performance

100% des magasins Cache Cache, Bonobo, Bréal et Vib's proposent la reprise de vêtements usagés en France

100% des déchets des entrepôts valorisés et près de 95% recyclés d'ici 2025

Indicateurs clefs de performance

Part des magasins (France)¹ proposant une collecte de vêtements usagés

2023 : 62%

1. Hors magasins Morgan, Caroll et C-Stock, non intégrés à l'objectif Groupe

Principales actions

Réduction et gestion des invendus

- Optimisation et réduction des stocks en amont et en aval, grâce au développement d'outils de pilotage, au travail mené par les bureaux d'achat avec leurs fournisseurs et par les équipes de pilotage des flux et à une meilleure animation des politiques de démarque.
- Gestion des invendus des marques par la société de déstockage C-Stock, filiale du Groupe Beaumanoir, qui utilise différents canaux de distribution pour leur offrir un débouché commercial.
- Aucun produit n'est détruit, à l'exception de ceux pouvant présenter des risques en matière de santé ou de sécurité.
- Lancement en 2023 d'un partenariat avec un ESAT pour traiter et recycler les gammes et les résidus de mise au point produits.

Deuxième vie des produits textile

- Dispositif de reprise de vêtements usagés offert toute l'année au client dans les magasins Bonobo, Cache Cache, Bréal et Vib's, en partenariat avec une société spécialisée dans la seconde main des produits textile. Le dispositif a dû être suspendu en octobre 2023.
- Réflexion et élaboration d'un nouveau dispositif pour maintenir la collecte dans les magasins, notamment le parc Bonobo, Cache Cache, Bréal et Vib's en pilote.
- Participation, pour la quatrième année consécutive, des marques du Groupe (hors Caroll) à la campagne nationale #4R (#RéduisonsRéutilisonsRéparonsRecyclons) pilotée par l'éco-organisme Refashion et destinée à sensibiliser le citoyen-consommateur à la seconde vie des produits textiles.
- Dons récurrents à des associations locales de vêtements et accessoires de mode présentant un petit défaut qualité et qui n'ont pu être mis à la vente (Les Restos du Cœur, Le Secours Populaire, La Croix Rouge Française...) et d'échantillons de tissus reçus par les équipes achats.

Résultats 2023

Nombre de vêtements usagés collectés | 579 135 entre mars et octobre 2023

Allongement de la durée d'utilisation des produits textiles

Afin de répondre à une partie des attentes filières, le Groupe a lancé en 2023 plusieurs initiatives afin de prolonger la durée d'usage :

- Un kit de réparation a été ajouté à l'offre Bonobo, assorti de tutoriels de réparation courante en accès libre sur le site de la marque,
- Le jeans Garanti de Bonobo a été lancé en octobre 2023 : la marque assure pendant 3 ans la réparation des coutures et le remplacement des zips et de boutons.
- La labellisation des boutiques succursales de l'ensemble des marques du Groupe au Fond de réparation REFASHION a été initiée au dernier trimestre 2023 et sera complétée déployée en 2024. Elle permettra de proposer un service de réparation des vêtements à l'ensemble de nos clients.

Deuxième vie des mobiliers et PLV magasins

- Partenariat mis en place en 2021 avec une société spécialisée pour permettre la réutilisation du mobilier issu des anciens concepts magasin et collaboration avec l'éco-organisme Valdélia pour assurer le recyclage des déchets d'éléments d'ameublement.
- Mise en place, en 2022, d'un programme national de dons de petits mobiliers magasins de seconde main à des associations proches des points de vente des marques du Groupe (mannequins, podiums, étagères, etc.).
- Programmes ciblés de recyclage de produits n'ayant plus d'usage en magasins et renvoyés aux entrepôts, tels que les mannequins ou les cintres par exemple.

Valorisation des déchets d'exploitation

- Installation en janvier 2024 de solutions des gestions des bio-déchets sur l'ensemble des sites sièges et des entrepôts en propre :
 - Partenariat avec la Petite Boucle, collecteur de bio-déchets en triporteurs pour l'ensemble des sites malouins
 - Mise en place de composteurs dans l'ensemble des entrepôts.
 - Tri et recyclage des déchets d'exploitation des entrepôts : carton, papier, bois, verre, métal, glassine, plastiques et des mandrins.
- Dispositifs de tri des cartons et de certains plastiques lorsque la filière de valorisation existe localement, dans les magasins opérés par le Groupe.
- Démarche d'éco-bureaux, avec tri systématique des déchets et mise en place de la collecte sélective sur l'ensemble des sites.
- Accompagnement des fournisseurs dans la gestion de leurs déchets, avec comme exigence le respect des obligations légales, l'obtention des permis nécessaires, le tri des déchets dangereux et non dangereux, la formation des ouvriers à la gestion des déchets, l'absence d'incinération de déchets sur site.

Résultats 2023

Part des déchets valorisés¹ dans les entrepôts **95%**

Part des déchets recyclés² dans les entrepôts **95%**

1. Part des déchets recyclés ou incinérés (valorisation énergétique).

2. Part des déchets recyclés.





LES RÉSULTATS RSE



Risques et Indicateurs	TYPE	PÉRIMÈTRE	23-24
QUALITÉ DE L'OFFRE			
Part des références produits avec avec test de durabilité	KPI	monde	79 %
Part des pièces livrées ayant eu un contrôle de qualité	Résultat	monde	99 %
Part des entrepôts logistiques certifiés ISO 9001	Résultat	monde	7/9
Part des entrepôts logistiques certifiés OEA	Résultat	monde	7/9
SÉCURITÉ ET SANTÉ DES CLIENTS			
Taux de conformité tests chimiques	KPI	monde	99%
Nombre de familles de substances chimiques suivies en laboratoire	Résultat	monde	14
Nombre de tests laboratoire sur propriétés chimiques	Résultat	monde	8 665
Concentration des APEO	Résultat	monde	< 50 ppm
MATIÈRES TEXTILES			
Part des fibres éco-responsables	KPI	monde	45 %
Part du coton éco-responsable	Résultat	monde	94 %
Part de viscose éco-responsable	Résultat	monde	42 %
Part des matières animales	Résultat	monde	3 %
ATTRACTIVITÉ ET FIDÉLISATION DES TALENTS			
Effectif salarié total	Résultat	monde	6 008
Part des contrats permanents dans l'effectif total	KPI	monde	92,5 %
Part des salariés bénéficiant d'un point annuel avec le manager	KPI	France	60 %
Ancienneté moyenne	Résultat	monde	6,8 années
Nombre de partenariats écoles	Résultat	France	17
Nombre de salariés formés	Résultat	monde	4 095
Part des managers formés au management	Résultat	France	51 %
DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES			
Part des femmes au sein des cadres dirigeants	KPI	France	54 %
Index égalité hommes femmes	Résultat	France	90/100
Taux d'emploi de travailleurs handicapés	KPI	France	3,5 %
Part des salariés de moins de 35 ans dans l'effectif total	Résultat	monde	44 %
Part des contrats alternants dans l'effectif total	Résultat	France	5 %
Part des femmes dans l'effectif total	Résultat	monde	84 %
ÉTHIQUE DES AFFAIRES			
Part des salariés sensibilisés à l'éthique des affaires	KPI	monde	83 %
Part des fournisseurs clefs stables	KPI	monde	81 %
Nombre de fournisseurs textile et accessoires de mode	Résultat	monde	334
TRAÇABILITÉ ET TRANSPARENCE			
Part des usines de tier 1 cartographiées	Résultat		100 %
Nombre d'usines de tiers 2 & 3 cartographiées	KPI	monde	444
Nombre de pays de production	Résultat	monde	26
Nombre d'usines de rang 1	Résultat	monde	682
Nombre d'usines de rang 1 hors UE	Résultat	monde	537
DROITS DE L'HOMME ET CONDITIONS DE TRAVAIL DANS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT			
Part des fournisseurs signataires de la charte Sociale et environnementale	Résultat	monde	92 %
Part des usines de rang 1 hors UE auditées	KPI	monde	100 %
Part des usines de rang 2 hors UE auditées	KPI	monde	43 %
Part des usines de rang 1 hors UE auditées avec résultat « BON »	Résultat	monde	50 %
Nombre d'audits réalisés sur la période	Résultat	monde	295
CHANGEMENT CLIMATIQUE			
Émission carbone	KPI	monde	495 896 téqCO ₂
Part des entrepôts logistiques certifiés ISO 14001	Résultat	monde	7 / 9
ÉNERGIE			
Consommation d'énergie	Résultat	monde	28 754 MWh
Consommation d'énergie moyenne des magasins opérés	Résultat	France	125 kwh/m ²
Part d'électricité d'origine renouvelable	KPI	France	37 %
PRÉSERVATION DE L'EAU ET DES OCÉANS			
Part des unités de délavage auditées	KPI	monde	94 %
Part des usines de teinture et impression des tissus audités	KPI	monde	44 %
ÉCONOMIE CIRCULAIRE			
Part des magasins proposant la reprise de vêtements usagés	KPI	France	62 %
Nombre de vêtements usagés collectés	Résultat	monde	1 579 135
Part des déchets valorisés dans les entrepôts	Résultat	monde	95 %
Part des déchets recyclés dans les entrepôts	Résultat	monde	95 %

Méthodologie et périmètre de reporting

Les indicateurs RSE sont décrits dans un protocole de reporting détaillé, établi par la Direction RSE du Groupe Beaumanoir conjointement avec les directions impliquées dans le reporting extra-financier. Ce protocole, mis à la disposition des responsables de collecte, précise la définition des indicateurs, les périmètres spatio-temporels, le mode de recueil des indicateurs, les méthodes de calculs et les modalités de contrôle.

Le terme « Groupe Beaumanoir » recoupe CCV Beaumanoir Holding, holding du Groupe, et toutes les sociétés contrôlées par cette dernière.

Les indicateurs publiés dans la DPEF correspondent à l'ensemble des sociétés et sites du « Groupe Beaumanoir », y compris de la marque Sarenza sauf indications contraires précisées dans le rapport.

Les indicateurs publiés dans la DPEF couvrent la période du 1er mars au 29 février ou les saisons Printemps-Eté et Automne-Hiver, à l'exception des indicateurs suivants qui sont basés sur l'année calendaire :

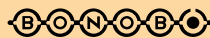
- Salariés formés,
- Collaborateurs bénéficiant d'une revue de performance annuelle avec leur manager,
- Emploi de travailleurs handicapés,
- Partenariats écoles,
- Consommation d'énergie,
- Recyclage et valorisation des déchets.

Il convient de noter que les informations sur les poids des produits textiles peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à la qualité des données utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

NOTRE MO(N)DE POUR DEMAIN

CACHECACHE.

BRÉAL



Vib's

MORGAN

CAROLL
PARIS

SARENZA.com

CLOG